

Politis

#1766
13-19
JUILLET
2023
3,90 €

Politis

DÉFRICHER LES IDÉES / NOURRIR LES COMBATS

ALGUES VERTES LA MARÉE EMPOISONNÉE



NUMÉRO ISSN : 1290-5550

quid du remariement ?



L'événement

12

La Bretagne sous les algues vertes

Malgré l'alerte lancée il y a plus de cinquante ans sur cette pollution d'origine agricole et la mort de plusieurs personnes et animaux, les autorités n'ont toujours pas pris les mesures adaptées à ce phénomène. Alors qu'études scientifiques et associations citoyennes l'ont abondamment documenté.

Face à

06

Élise Van Beneden

Anticor a perdu son agrément devant le tribunal administratif, un agrément sans lequel elle ne peut agir en justice, délivré par l'État... qui goûte peu ses actions. L'association de lutte contre la corruption multiplie les recours et se réorganise. Sa présidente explique un combat destiné avant tout à rétablir la confiance entre les citoyens et les élus.

Reportage

18

Une basilique au nom du pire

Au cœur du parc naturel des monts d'Ardèche, le village de Saint-Pierre-de-Colombier voit l'influence d'une communauté chrétienne et du vote à l'extrême droite se matérialiser dans le projet d'un édifice religieux démesuré et écocide.

Reportage

20

À Odessa, dérusifier tambour battant

Statues déboulonnées, rues débaptisées, changement de langue... Dans le port qui ouvre l'accès sur la mer Noire, la guerre a accéléré le recul de la culture russe, très prégnante dans cette région ukrainienne.

Idées

24

Après le pic de répression, la banalité des discriminations

L'absence de mesures politiques en direction des quartiers populaires inscrit Emmanuel Macron dans la continuité de ses prédécesseurs face aux discriminations : en les laissant impunies, l'État les a rendues légitimes.

➔ + d'articles à lire sur
Politis.fr

sommaire

Quelles que soient les décisions prises au sommet 2023 de l'Otan à Vilnius, qui se sera achevé ce mercredi 12 juillet, elles auront la couleur décidée par les États-Unis. L'Union européenne, et surtout ses deux principaux piliers, la

France et l'Allemagne, paye de sa vassalité, et pour longtemps, sa faiblesse politique passée face à la Russie. Washington va fournir à Kiev des bombes à sous-munitions? Les deux tiers de ses partenaires de l'Otan, signataires de la convention d'Oslo de 2008, ont interdit ces armes, qui libèrent aveuglément une tornade de projectiles, y compris sur les populations civiles. Ces pays s'abritent derrière un maigre paravent juridique: ni les États-Unis ni l'Ukraine n'ont signé le texte. Et la décision de Joe Biden, qu'il qualifie de «très difficile», arrange bien l'UE: les stocks d'armes occidentales disponibles pour l'Ukraine s'asséchant, ces bombes plus dégueulasses que les autres permettraient d'accentuer la pression sur les coriaces lignes de défense russes dans l'Est ukrainien. Les États-Unis, c'est un classique, imposent leur pragmatisme à une Europe qui serait malvenue de chipoter avec le poids lourd qui débourse les deux tiers du budget de l'Alliance atlantique.

La rencontre dans la capitale lituanienne avait entre autres pour objectif plus global de définir un plan à long terme pour l'Ukraine – aide financière, livraison d'armes, formation, etc. Pour les États-Unis, le but de guerre est clair depuis des mois: défaire l'armée russe. Et le rocambolesque épisode de déstabilisation de Vladimir Poutine provoqué par la rébellion d'Evgueni Prigojine, le patron des mercenaires de Wagner, est une opportunité qu'il faut exploiter à fond. Emmanuel Macron, après avoir un temps mis en garde contre le risque d'«humilier» le dictateur de Moscou, est depuis rentré dans le rang. Le gouvernement allemand, longtemps pro-russe par intérêt économique, a convenu aussi que la mécanique de la guerre conduisait à rejoindre la position des États-Unis.

Le sommet 2022 de l'Otan avait été dominé par la demande d'adhésion express de la Finlande et de la Suède. C'est bouclé pour la première. Pour la seconde, tout dépendait des humeurs tactiques de Recep Tayyip Erdoğan: il faut l'unanimité des membres de l'Otan, et la Turquie a fait graduellement monter ses exigences pendant un an pour obtenir de Stockholm un durcissement de sa position contre les réfugiés kurdes, qu'elle considère comme des «terroristes», mais aussi, ultime enchère, pour que l'UE «ouvre la voie» à une possible entrée de la Turquie en son sein! Erdoğan a obtenu satisfaction, et l'adhésion à l'Otan de son 32^e membre n'est plus qu'une question de ratification. Là encore, papa Biden avait rassuré sur l'issue. Sous-entendu: on saura rendre raisonnable l'autocrate d'Ankara, qui a bien besoin d'un coup de main pour la sécurité et le redressement économique de son pays. Reste l'adhésion de l'Ukraine à l'Otan, que Volodymyr Zelensky sollicite à cor et à cri depuis plus d'un an. Là encore, l'UE danse d'un pied sur l'autre. En 2008, la crainte de l'ire russe avait incité la France et l'Allemagne à reporter la réponse à la demande de l'Ukraine (ainsi qu'à celle de la Géorgie). Macron a tenu à nouveau cette position, depuis l'invasion russe le 24 février 2022. Avant son revirement de fin mai, soldant l'échec de ses tentatives de «dialogue» avec Poutine. Berlin en revanche s'est rangé à l'avis de Washington. Biden est réticent à donner un franc signe positif à Zelensky, considérant que l'Ukraine n'est «pas prête» – au-delà de la condition impérative d'une fin de la guerre, car à défaut l'Otan deviendrait formellement belligérante, obligée par son article 5 de défendre le nouvel arrivant. Le président états-unien, qui vise sa réélection en 2024, réserve sûrement quelques décisions de poids pour l'an prochain: les États-Unis recevront alors le sommet célébrant les 75 ans de l'Otan. ●

**parti
pris**

Patrick Piro

Papa Biden a toujours raison

Un couple d'amis, engagé dans Habitat et Humanisme, a été choqué par l'article à charge contre cette association, publié dans le numéro 1762 de *Politis*. Il est probable que les faits rapportés soient exacts mais les seuls exemples de Nancy suffisent-ils à généraliser le mauvais travail des bénévoles et la dérive du président ? Peut-on écrire cet article sans l'avoir rencontré et en ayant simplement eu connaissance de cas particuliers ? En tout cas, nos amis ont été très critiques vis-à-vis de cet article qui, disent-ils, ne reflète pas ce qu'ils connaissent de l'intérieur de l'association.

Christiane Hochet et Corinne Pujol

Nanterre, telle une réplique de Vaulx-en-Velin il y a quarante-quatre ans, réseaux sociaux en plus. Quarante-quatre années d'impuissance face à ce cycle d'émeutes. L'État s'est évertué à traiter (vainement) les symptômes, laissant de côté la cause. Occultant une histoire faite de traite négrière, d'esclavage, d'exploitation coloniale, d'avortements et de stérilisations forcés des femmes noires dans nos territoires ultramarins, de déportation d'enfants réunionnais vers la Creuse. Faites, plus récemment, d'une assignation identitaire, version édulcorée et pernicieuse du racisme institutionnel : Sarkozy qui crée un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale ; Macron qui, pour justifier son rejet du rapport Borloo, annonce que « deux mâles blancs qui se remettent un rapport sur les banlieues, ça ne marche pas comme ça ».

[...] L'ONU et la presse internationale dénoncent le racisme de notre police. Un racisme ordinaire, reflet de la société, mais en version désinhibée car elle se sait protégée par le corporatisme, la loi de 2017 et le sinistre de l'Intérieur. Non, ce ne sont jamais des cas isolés : le policier qui tue, le blagueur lourdingue des comptoirs, celui qui renvoie Christiane Taubira à son bananier, l'incendiaire de Saint-Brevin, l'intellectuel qui théorise le grand remplacement, chacun est porteur d'une parcelle de notre culpabilité collective. Avant d'être territorial, le ghetto est mental !

Patrick Salez

À nos abonné-es

Nous avons reçu de nombreux messages d'abonné-es nous signalant la non-réception du n° 1764 (29 juin), du hors-série n° 77 (29 juin) et du n° 1765 (6 juillet). Ces numéros ont bien été expédiés par *Politis* mais le service postal a été fortement perturbé, voire bloqué dans certaines localités, du fait des révoltes consécutives à la mort de Nahel, tué par un policier à Nanterre, le 27 juin. Des dizaines de bureaux de poste ont brûlé un peu partout en France. Nous nous efforçons de renvoyer le numéro manquant aux abonné-es qui nous en font la demande.

En exclu sur Politis.fr

«La convergence des colères face aux interdictions»

Deux mille personnes se sont rassemblées, samedi 8 juillet à Paris, en hommage à Adama Traoré, mort le 19 juillet 2016 à la gendarmerie de Persan (95). Bravant les interdictions des préfetures, les manifestants étaient portés par la mort de Nahel et les récentes révoltes en France. Par Clémentine Mariuzzo

LA PRESSE LIBRE FAIT DE LA RÉSISTANCE

SOUTENEZ **Politis** DANS SES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT, FAITES UN DON À VOTRE JOURNAL !

 Par chèque

► DON AVEC DÉDUCTION FISCALE**

Une commission est prélevée sur votre don par *Presse et Pluralisme*

Je fais un don de € au profit exclusif de **Politis**

1. Précisez vos coordonnées afin que l'association **Presse et Pluralisme** vous fournisse un reçu fiscal permettant de bénéficier de la réduction d'impôt**

Nom* :
Prénom* :
Adresse* :
Ville* :
Code postal* :
Tél.* : Courriel* :

2. Libellez votre chèque à l'ordre de : **Presse et Pluralisme / Opération Politis**

3. Envoyez votre coupon complété, accompagné de votre chèque, sous enveloppe affranchie à : **PRESSE ET PLURALISME GROUPE AUDIENS CS 90 125 - 27091 Evreux cedex 9**

****66%**
DÉDUCTIBLES DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU.
Dans la limite de 20% du revenu imposable.
ex. 100 € DE DON = COÛT DE 34 €!
CAR VOUS DÉDUISIEZ 66 € DE VOS IMPÔTS

 En ligne

Sur le site Internet : politis.fr/boutique/faire-un-don-a-politis



Flashez ce code pour aller directement sur la page « don ».

 Par chèque

► DON DIRECT (SANS DÉDUCTION FISCALE)

L'intégralité de votre don va au soutien de **Politis**

* Mention obligatoire.

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite loi informatique et libertés. Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès, de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers, en nous contactant à : donneespersonnelles@politis.fr

le regard de
Denis Sieffert

Un problème politique : la police

L'année électorale 2027 fait peur. Elle fait peur à la gauche, et devrait être redoutée de tous les démocrates. Sondage après sondage, les oracles prédisent une victoire de Marine Le Pen. Certes, le pire n'est jamais sûr, et 2027 est encore loin, mais ce qui était impensable est devenu possible. La remarque, me direz-vous, est aujourd'hui banale. Mais on peut se demander si cette perspective ne nous aveugle pas sur le moment présent, et si l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir n'est pas déjà engagée en un processus lent et insidieux qui se diffuse comme un poison. Et pas seulement par la bataille des idées, mais bel et bien par des positions prises au niveau du pouvoir. L'exemple le plus flagrant, il faut le chercher évidemment au sein de la police. Au départ, bien sûr, ce sont des contagions idéologiques. Quand on entend Ciotti avouer qu'il « *pourrait* » contribuer à la cagnotte lancée par le zemmourien Jean Messiha en faveur du policier qui a tué Nahel, ou Bruno Retailleau dénoncer la « *régression ethnique* » des jeunes de banlieue, qui « *ne sont français que par leur identité* », on a, sans en retrancher une virgule, le discours de l'extrême droite. On aurait tort cependant de n'y voir que démagogie et électoralisme. C'est bien la vieille pensée coloniale qui s'affiche de nouveau. Ce colonialisme fondateur du Front national, quand le pétainisme n'était plus avouable. « *Ils sont français comment ?* », fait mine de s'interroger la sénatrice LR Jacqueline Eustache-Brinio. Le poison circule aussi dans la Macronie. Voir les discours qui stigmatisent les parents et leur promettent des sanctions financières.

Mais nous ne sommes plus seulement aujourd'hui dans le domaine des idées, fussent-elles nauséabondes. De répression en répression et de mensonge en mensonge, il apparaît que des éléments influents de la police, voire dominants, sont déjà au garde-à-vous devant l'extrême droite qui vient. Le gouvernement semble tétanisé devant ce qui devrait n'être que son bras armé. Rien ne sera fait qui puisse causer une peine, même légère, au syndicat Alliance. Le harcèlement des jeunes des cités va pouvoir se poursuivre, au prétexte de traquer les consommateurs de cannabis. La loi Cazeneuve de 2017, qui élargit le « concept » de légitime

défense, semble gravée dans le marbre. Il est encore moins question de revenir à une police de proximité. Et Gérard Darmanin s'est bien gardé de condamner l'effrayant communiqué d'Alliance et Unsa-Police qui qualifiait de « *nuisibles* » les jeunes émeutiers. « *Ce ne sont pas mes mots* », a sobrement commenté le ministre de l'Intérieur. On ne saurait dire moins à propos d'un vocabulaire qui traite les jeunes des cités comme des insectes qu'il faut écraser. À vrai dire, on ne sait plus très bien ce qui, dans l'attitude du gouvernement, relève de l'idéologie et ce qui résulte de l'impuissance. Un peu des deux sans doute. Mais le constat d'impuissance d'un gouvernement devant sa police est finalement le plus inquiétant. On a l'impression d'une sorte d'inversion du rapport de force. Comme si le tandem Macron-Darmanin avait perdu les commandes.

L'explication est simple : quand on s'est mis à dos une grande partie de l'opinion, que l'on a jeté dans la rue des centaines de milliers de citoyens, et qu'en toute chose la question sociale est bannie, il ne reste plus que la répression. Une nouvelle preuve du sentiment d'impunité dont bénéficie la police a été donnée le 8 juillet place de la République, à la fin de la manifestation appelée par le comité Justice et vérité pour Adama (Traoré). L'incident créé sans aucune raison est à cet égard comme un acte politique. Certes, le rassemblement avait été interdit, mais il était là, et il était pacifique. Pourquoi, devant toutes les caméras, cette interpellation musclée de Yssoufou Traoré, jeté au sol sans sommation et sans raison par les policiers de la Brav-M qui l'ont immobilisé selon le même « protocole » qui a sans doute coûté la vie à son frère Adama, en 2016 ? Où est l'intérêt du gouvernement ? On peine à l'apercevoir. Et voilà encore d'autres méfaits mis à nu par le rapport de la LDH après les manifestations de Sainte-Soline, le 26 mars : « *usage de la force disproportionné et indiscriminé* » ; « *entraves aux secours* ». On a l'impression d'une police qui ne répond plus qu'à ses hiérarchies intermédiaires ou à l'instinct de quelques-uns qui ne cachent plus leur engagement. Comme si, sans attendre 2027, ils avaient déjà mis un pied dans la porte du pouvoir. ●

Le tribunal administratif (TA) a annulé l'arrêté du Premier ministre d'avril 2021 qui renouvelait l'agrément d'Anticor, disant que cet arrêté était « entaché d'une erreur de droit » car « l'administration a accordé le renouvellement de l'agrément au regard non pas du respect des conditions posées par le texte, mais d'un engagement à les respecter à l'avenir ». Pour l'avocat de vos détracteurs – deux adhérents d'Anticor, dont l'ancien comptable –, cet arrêté a été écrit pour être attaqué. Pouvez-vous nous expliquer ?

Le Premier ministre y dresse une liste de griefs. Il nous a d'abord reproché de ne pas avoir donné le nom d'un donateur important au conseil d'administration. Or la Cnil [Commission nationale de l'informatique et des libertés] nous avait signifié que le nom des adhérents et des donateurs d'Anticor était une donnée sensible, davantage protégée que les données personnelles lambda. Nous avons mis en place une politique de confidentialité stricte.

Le 23 juin dernier, Anticor a perdu son agrément devant le tribunal administratif. Attaquée sur ses fondements, l'association de lutte contre la corruption dérange au plus haut niveau de l'État. Or l'agrément qui lui permet d'agir en justice est justement délivré par l'État. Déterminée, Anticor multiplie les recours et se réorganise. Sa présidente détaille les multiples aspects d'un combat destiné avant tout à rétablir la confiance entre les citoyens et les élus.

NADIA SWEENY

Lorsqu'il y a eu ces dons de 5 000 euros par mois, nous avons prévenu le conseil d'administration que l'auteur n'était pas un personnage public, ni un élu, ni un membre d'un parti politique. Nous avons informé sur l'origine du compte bancaire du don et de la fortune de la personne concernée. Nous nous sommes contentés de ça pour ne pas violer le règlement général de protection des données (RGPD). Dans son arrêté, le Premier ministre fait aussi référence à un contentieux en cours : des administrateurs nous attaquent pour faire annuler deux conseils d'administration et l'assemblée générale de 2020. Mais nous avons déjà eu un contentieux similaire – remporté par l'association – et ça ne nous a jamais empêchés d'avoir l'agrément. Anticor est un lieu de pouvoir au sein duquel il y a des guerres de pouvoir. C'est inexorable et, en réalité, ça dit quelque chose de la vitalité démocratique. S'il n'y avait pas d'opposition, il faudrait se poser des questions. Jean Castex a aussi prétendu que nous allions engager un commissaire aux comptes alors que nous en avons déjà un. C'est une erreur factuelle. Il dit que nous nous sommes engagés à modifier nos statuts, or nous avons toujours eu l'agrément sur la base de nos anciens statuts. Je ne comprends donc pas cet argument obscur.

Alors que c'est l'arrêté même du Premier ministre qui était attaqué devant le TA, aucun représentant de l'administration n'est venu défendre cette décision. Pourquoi ?

L'administration du Premier ministre a pris des conclusions écrites d'une dizaine de pages qui sont un copié-collé des arguments que j'avais apportés pendant la procédure d'instruction pour l'obtention de cet agrément en 2021. Ils n'ont rien fait de plus. La personne qui représentait le cabinet du Premier ministre est venue à l'audience et s'est assise dans le public sans prévenir le greffier. En réalité, personne ne voulait défendre cet arrêté. C'était donc à nous de le faire.

Le donateur dont vous avez parlé, M. Vinciguerra, riche entrepreneur proche d'Arnaud Montebourg, vous a fait un don de 64 000 euros. Un don interprété par certains comme une volonté d'intrusion dans l'action d'Anticor au profit d'un futur candidat à la présidentielle. Qu'en est-il ?



face à

Élise Van Beneden



**« Il faut libérer
les contre-pouvoirs
d'un arbitraire
possible »**

⊕ Nous avons appris dans la presse, fin 2020, la proximité de M. Vinciguerra avec M. Montebourg. Ce monsieur n'a jamais eu aucune influence sur aucune décision d'Anticor. Il ne pouvait pas le faire et, s'il l'avait tenté, il aurait pris la porte. Il n'était que donateur et avait moins de pouvoir qu'un simple adhérent.

/ Cet entrepreneur pratique aussi l'optimisation fiscale...

M. Vinciguerra avait des comptes bancaires à l'étranger : nous l'avons aussi appris dans la presse en décembre 2020. On nous reproche de ne pas l'avoir su. Mais nous sommes tous bénévoles à Anticor et nous n'avons pas les pouvoirs de Bercy. Une fois que nous l'avons su, M. Vinciguerra a arrêté ces dons.

/ Comment M. Vinciguerra s'est-il retrouvé à proposer de financer le média Blast, que vous avez créé avec Denis Robert en janvier 2021 ?

Un jour de juillet 2020, il nous a dit : « Regardez-vous : vous vous battez avec des bouts de ficelle contre des gens qui ont beaucoup de pouvoir et de réseaux. Il faut vous armer ! » Il nous a proposé d'attribuer 700 000 euros à Anticor. J'ai consulté le conseil d'administration, en connaissant déjà la réponse : il était impossible pour nous d'accepter une telle somme. Nous avons refusé et il m'a demandé ce qu'il pouvait faire pour soutenir la lutte contre la corruption. Je lui ai conseillé de se tourner vers les médias qui font de l'investigation car ça nous aide énormément. Je lui ai donné le contact de Denis Robert, qui était encore au Média à l'époque. Blast n'existait pas et je n'avais aucune intention de créer quoi que ce soit. M. Vinciguerra donnait déjà pas mal d'argent à des médias. Après coup, il n'a de toute manière rien donné à Blast.

/ La relation avec l'argent – pourtant nécessaire pour organiser la lutte – est particulièrement difficile à Anticor ?

C'est vrai pour toutes les structures. Qu'on soit dans un milieu associatif qui représente un contre-pouvoir ou un parti politique, si on veut mener ces combats à bien, il faut être irréprochable. Nous nous sommes retrouvés dans une mécanique où nous nous sommes vu reprocher, de manière illégitime, nos propres valeurs. Pour nous

Les actions d'Anticor

2021

Mise en examen d'Éric Dupond-Moretti pour prise illégale d'intérêts.

2022

- Mise en examen d'Alexis Kohler pour prise illégale d'intérêts.
- Ouverture d'une information judiciaire pour corruption d'agent public étranger et recel visant Alstom.

- Plainte d'Anticor avec constitution de partie civile pour corruption dans les contrats russes passés par Alexandre Benalla.

2023

Plainte d'Anticor pour favoritisme dans les concessions d'autoroutes en 2015.

Élise Van Beneden

a étudié le droit à la Sorbonne et en Italie. En 2009, alors âgée de 23 ans, elle devient bénévole chez Anticor. En 2013, elle entre au barreau de Paris et est élue secrétaire générale d'Anticor avant d'en devenir la présidente en mars 2020. Moins d'un an plus tard, elle cofonde le média Blast et coécrit, avec le magistrat Éric Alt, *Résister à la corruption* (Gallimard, « Tracts » n° 36, 2022).

protéger, nous avons adopté de nouvelles règles. Quand le Premier ministre a dit que nous nous étions engagés à modifier nos statuts, il sous-entendait que la volonté de s'améliorer est un aveu de dysfonctionnement. Ce n'est pas le cas. Mais on exige de nous ce qu'on ne demande à personne d'autre.

/ Quelles sont ces nouvelles règles ?

Nous n'avons toujours pas de subventions publiques ni de dons d'entreprise. Les dons de personnes morales sans but lucratif doivent être validés par le conseil d'administration. Les dons des personnes physiques sont libres et anonymes jusqu'à 7 % des recettes annuelles de l'année précédente. Entre 7 et 10 %, le nom du donateur est mentionné dans le rapport annuel public. Au-dessus de 10 %, c'est soumis au vote de l'assemblée générale. Nous avons modifié nos statuts pour graver dans le marbre nos pratiques qui assurent l'indépendance d'Anticor. Nous avons aussi inséré un RIC interne et nous comptabilisons le vote blanc. Dans son fonctionnement, Anticor est très avant-gardiste.

/ On vous soupçonne aussi, notamment à l'échelon local, d'entamer des actions pour des raisons partisans parce que certains membres de groupes locaux sont des élus ou des candidats. Qu'en pensez-vous ?

Quand nous attaquons quelqu'un, on nous dit systématiquement que c'est partisan. C'est pratique car ça permet d'éviter le débat sur le fond. Anticor a été créée par une vingtaine d'élus. Puis elle a fusionné avec l'association Les Amis d'Anticor, à laquelle adhéraient les citoyens. Anticor est devenue une association citoyenne où les élus sont les bienvenus. Les attaques internes, lancées après l'élection de 2020, sont principalement dues à une question : dix membres du conseil d'administration ont voulu interdire Anticor à tous les élus et interdire aux responsables locaux d'avoir des mandats électifs. Nous étions onze à nous y opposer. À mon sens, c'est se tromper de combat. L'ADN d'Anticor est de réhabiliter les liens de confiance entre les citoyens et les élus, pas de verser dans la solution facile du « tous pourris ». Nos actions en justice contribuent en un certain sens à alimenter ce sentiment. Mais ce n'est ni notre ligne ni notre combat. Notre objectif est d'écarter de la vie politique les élus qui dysfonctionnent. Pas de dire que tous les élus sont corrompus. Sinon ça remet en cause tout le fonctionnement de notre démocratie représentative. Or on ne peut pas rétablir les liens de confiance et interdire les élus dans l'association. C'est contradictoire. Anticor a des règles de déport en cas de conflit d'intérêts et de retrait au moment des élections. Mais nous avons eu un gros désaccord interne qui a plombé le fonctionnement de l'association. Une assemblée générale a été convoquée pour remettre en cause le conseil d'administration et débattre de ce sujet. Nous avons présenté de nouvelles listes avec nos positions et les adhérents ont voté en 2020. Nous l'avons emporté. Je n'étais pas rassurée, car l'argument du « tous pourris » fonctionne.

/ Devant le tribunal administratif, le ministère public a évoqué Sherpa et Transparency



Quand nous attaquons quelqu'un, on nous dit que c'est partisan. C'est pratique.

International, deux associations qui détiennent le même agrément qu'Anticor, en arguant que vous le retirer ne changeait pas grand-chose à la lutte contre la corruption.

On ne fait pas le même travail : nous sommes complémentaires. Sherpa et Transparency ont moins d'une trentaine de contentieux. Anticor en a 159 en cours, principalement localement grâce à nos 85 groupes répartis sur tout le territoire. Les dysfonctionnements commencent en bas de l'échelle. C'est là que les gens souffrent le plus directement de la corruption. Personne ne remet en question la qualité du travail d'Anticor. Personne ne remet en question la légitimité de nos plaintes sur ces questions très complexes.

/ En tant qu'association, vous pouvez déposer des plaintes. Pourquoi l'agrément que l'État vous a retiré est-il utile ?

Il est nécessaire pour nous constituer partie civile et forcer l'action publique quand le procureur refuse d'instruire.

/ Quelles sont les conséquences de ce retrait pour le contentieux d'Anticor ?

Les personnes mises en cause risquent de contester la validité des constitutions de partie civile et les actes demandés aux juges d'instruction. L'objectif des mis en cause dans les affaires de corruption, c'est de gagner du temps. Mais l'article 2-23 du code de procédure pénale dit clairement qu'une association régulièrement agréée « à la date de la constitution de partie civile » peut exercer ces droits.

/ Vous avez déposé un recours contre la décision du tribunal administratif ?

Nous avons fait un appel contre la décision et un autre pour demander la suspension de son application.

/ Vous avez aussi déposé une nouvelle demande d'agrément. En 2021, Éric Dupond-Moretti avait dû se mettre en retrait de cette décision, puisqu'il était en position de conflit d'intérêts car mis en

cause dans une procédure dans laquelle vous êtes partie civile. Comment cela pourrait-il se passer cette fois-ci ?

Il est toujours en déport du fait d'un décret de Jean Castex. Il ne peut pas s'occuper lui-même de cette demande, mais elle est traitée par la direction des affaires criminelles et des grâces, qui est placée sous la tutelle du ministère de la Justice. C'est ubuesque !

/ La décision finale pourrait-elle revenir à Elisabeth Borne ?

Normalement, il faudrait qu'elle aussi se déporte : nous venons de porter plainte dans le dossier des autoroutes qui a priori la vise directement. Nous avons aussi porté plainte il y a quelques années dans l'affaire de la tour Triangle à Paris, mais je ne sais pas si elle est personnellement impliquée car elle était à la direction de l'urbanisme de la mairie de Paris jusqu'en 2013. Or la concession mise en cause a été attribuée en janvier 2015.

/ Ce qui ramènerait donc à Bruno Le Maire, si on suit le protocole...

Oui. Et nous avons aussi porté plainte contre lui dans le dossier Alstom. Toutefois, au moment de notre constitution de partie civile, nous n'avons pas conservé la partie qui concernait Le Maire. Donc nous n'avons pas directement de procédure contre lui. A priori, ce pourrait être lui, sauf s'il s'estime en conflit d'intérêts, ce qui déléguerait la décision à Gérald Darmanin.

/ En ajoutant les affaires Alexis Kohler, secrétaire général de l'Élysée, et Richard Ferrand, ancien président de l'Assemblée nationale, Anticor met en cause des personnalités-clés du gouvernement. Cet agrément peut-il être délivré sereinement par un pouvoir dont nombre de représentants sont mis en cause ?

Non ! Il faut changer la procédure. Ce n'est pas normal qu'une association anticorruption soit soumise à une autorisation donnée par un gouvernement qu'elle peut avoir l'occasion d'attaquer. Anticor est un contre-pouvoir et on ne peut pas laisser au gouvernement la décision de permettre à un contre-pouvoir d'exercer son pouvoir. Il faut libérer les contre-pouvoirs d'un arbitraire possible.

/ Qui pourrait donner cet agrément ?

Ça pourrait être le Défenseur des droits mais, pour modifier ses missions, il faut une loi constitutionnelle, qui serait compliquée à mettre en œuvre. On a donc pensé à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, une autorité indépendante avec une direction collégiale, qui serait le gage d'un certain degré d'impartialité.

/ L'existence de cet agrément entrave-t-elle la lutte contre la corruption ?

En 2016, le coût de la corruption en France a été chiffré par le Parlement européen à 120 milliards d'euros par an. On n'a pas de chiffres à jour. Or il n'y a que trois associations agréées : il en faudrait beaucoup plus. Si on nous enlève le terrain judiciaire, on ira sur le terrain culturel. Mais nous perdrons beaucoup car notre combat est aussi un combat contre l'impunité. ●

nuisances et indécences

JACK GUEZ / AFP



Terminator 3.0

La gamme « Legion-X » de « solutions de combat robotiques et autonomes » s'enorgueillit d'un nouveau modèle : ce ROOK, véhicule terrestre sans pilote, présenté à la presse le 10 juillet par la société israélienne Elbit Systems. Télécommandé ou programmé, intégré avec des drones dans un « système de combat en réseau », l'engin assure reconnaissances, transport de matériel, surveillance des frontières, évacuation de blessés – quand il n'est pas équipé de canons et de mortiers. Toute ressemblance du décor utilisé pour la vidéo de démonstration avec les territoires palestiniens est purement fortuite.

Macron l'imprévoyant

Plus que le propos lui-même, sa répétition est stupéfiante d'indécence. Le 6 juillet, Emmanuel Macron, en déplacement à Pau (Pyrénées-Atlantiques), devise sur la crise des banlieues avec des élus palois, quand il fait état de sa « sidération » lors du déclenchement des émeutes. Avant d'ajouter : « J'entends parfois : "Il ne comprend pas les problèmes de la France." Enfin, mais qui avait prévu ce qui allait se passer ? Sous cette forme, dans des villes qui parfois n'avaient jamais connu de phénomène de violence urbaine ? »

Dans ses vœux aux Français, le 31 décembre, le chef de l'État avait déjà pareillement fait part de son étonnement face au dérèglement du climat : « Qui aurait

pu prédire [...] la crise climatique aux effets spectaculaires encore cet été dans notre pays ? » Comme les multiples alertes du Giec depuis 1990, de nombreux rapports depuis 2018 – pour ne rien dire de ceux qui ont précédé l'accession de Macron à l'Élysée – ont alerté sur l'insuffisance des moyens alloués par l'État pour garantir l'application du droit commun dans les banlieues, le plus connu étant celui de Jean-Louis Borloo, qui a fini à la poubelle. Le 24 mai encore, une trentaine d'élus locaux de différents horizons politiques réclamaient un « plan d'urgence pour les banlieues » dans une tribune au Monde. En déclarant les émeutes aussi imprévisibles que l'était à ses yeux le réchauffement climatique l'an dernier, Emmanuel Macron se dédouane à nouveau à bon compte. Mais se repeint en pierre gouvernant tant il est vrai que gouverner c'est prévoir.

CEINTURE SUR LA SANTÉ

Le rapport charges et produits 2024 approuvé le 6 juillet par le conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie prévoit de « générer environ 1,3 milliard d'euros d'économies ». En période d'inflation, c'est fort !

134386

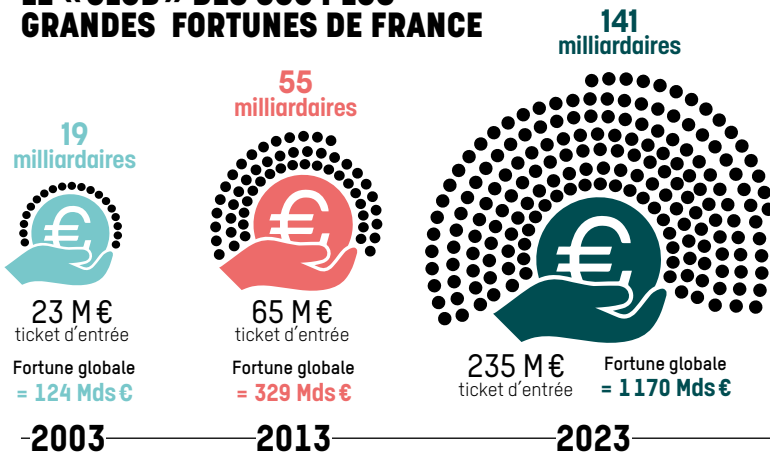
vols commerciaux ont été comptabilisés dans le ciel mondial, le 6 juillet dernier, par l'application de suivi des avions en temps réel Flightradar24, qui a fait savoir qu'il s'agissait de la journée la plus chargée pour l'aviation commerciale qu'elle ait jamais enregistrée depuis son lancement en 2007.

Météo sur M6 : la désinformation au beau fixe

Alors que la Terre connaît en ce moment les températures moyennes les plus chaudes jamais enregistrées, les programmes météo diffusés à la télévision revêtent de nouveaux enjeux. En mars, les bulletins de France 2 et France 3 ont été transformés en journaux de la météo et du climat, avec une minute supplémentaire consacrée à des explications pédagogiques sur le réchauffement climatique. Le 5 juillet, M6 a dévoilé sa météo nouvelle formule

pour la rentrée : « *instructive* » et chargée de lutter « *contre les contre-vérités sur le climat* », le tout présenté par Mac Lesggy. Caution scientifique de la chaîne, l'animateur vedette sème pourtant le doute à longueur de tweets sur le sujet. Le jour même de l'annonce de ses nouvelles fonctions sur M6, Mac Lesggy déclarait sur Twitter que le réchauffement climatique était « *inarrêtable à court ou moyen terme* ». Un relativisme dénoncé par Valérie Masson-Delmotte, climatologue et figure du Giec, qui s'est empressée de lui répondre : « *Votre message est identifié comme l'un des discours d'inaction, en décalage avec l'état des connaissances.* »

LE « CLUB » DES 500 PLUS GRANDES FORTUNES DE FRANCE



Glyphosate: circulez, y a rien à voir!

Le 6 juillet, l'Autorité européenne de sécurité des aliments a rendu une étude favorable à la réautorisation du glyphosate, qui servira à l'Union européenne pour décider de la prolongation ou non de l'autorisation de mise sur le marché de l'herbicide, classé « *cancérogène probable* » par l'OMS. Charge aux États membres de trancher d'ici à décembre. La décision d'Emmanuel Macron, qui promet depuis 2018 la sortie du glyphosate sans la mettre en œuvre, sera scrutée.

Les éclairantes fréquentations de Reconquête

À la première Fête des moissons du parti d'Éric Zemmour, organisée dans une ferme de Chaponost (Rhône) par les fédérations auvergnates et rhônalpines, nos confrères de *Libération* (9 juillet) ont vu des stands de groupes d'extrême droite radicaux et celui d'une librairie du Puy-en-Velay, Les Arts enracinés, qui « *propose à son catalogue de nombreux ouvrages antisémites* » et accueille des « *conférences de personnalités connues pour leur haine des juifs* ».

De bonne humeur

SÉBASTIEN FONTENELLE

Ou pas ?

Par les temps qui courent, et dans lesquels, parmi tant et tant d'autres étouffements de toute voix dissidente, une chanteuse – Izia Higelin – est par exemple recherchée par la gendarmerie puis poursuivie par la justice pour avoir, en artiste, publiquement dit sur un mode assez vif l'aversion que lui inspire Emmanuel Macron, il serait sans doute un peu risqué de soutenir ici que les macronistes sont des *serial liars* – des menteurs en série.

Aussi postulera-t-on plutôt, et au contraire – dût-on passer pour trop pusillanime –, que le chef de l'État français et ses affidés ne mentent jamais, et que, par conséquent, Emmanuel Macron ne ment pas lorsqu'il soutient crânement, après avoir, dans les tout premiers mois de son règne, pris dans les poches des allocataires des APL de quoi minimiser le coût de la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune, qu'il n'est pas du tout le président des riches. Ou que, de la même façon, Emmanuel Macron ne ment pas lorsque, après avoir, durant sa campagne présidentielle de 2017, promis, juré, craché, ptou, ptou, qu'avec lui dans l'Élysée c'en serait fini pour toujours des honteuses violences policières qui ternissaient si fort l'image de la France, il soutient, sitôt qu'élu, que les violences policières n'existent pas, allons, allons, foin de ces calembredaines. Ou encore, et pour clore cette courte série, que l'excellente M^{me} Bergé – Aurore, de son prénom –, députée macroniste, ne ment pas lorsqu'elle soutient que non, décidément non, « *la France n'est pas raciste* ».

Évidemment, ce postulat entraîne certaines implications.

Prenons, au hasard, quelques récentes déclarations de l'Organisation des Nations unies, *also known as* l'ONU. En décembre 2022, cette vénérable institution – où siègent, en sus du nôtre, 192 pays – a demandé à la France de s'attaquer « *de manière prioritaire aux causes structurelles et systémiques de la discrimination raciale présente dans l'État* ». Puis elle a, le 1^{er} mai dernier, demandé à la France d'en finir avec « *les discriminations raciales et les violences policières* ». Puis elle a, le 15 juin dernier, de nouveau demandé à la France d'en finir avec « *les discriminations raciales et les violences policières* ». Puis elle a, le 30 juin dernier, demandé à la France de se pencher enfin un peu sérieusement sur ses « *profonds problèmes de racisme et de discrimination raciale parmi les forces de l'ordre* ». Et elle vient encore, la semaine dernière, d'adopter « *en urgence* » une déclaration dénonçant « *l'usage excessif de la force* » par les polices françaises, et demandant à Paris d'adopter une législation qui « *interdise le profilage racial* ».

Et bien sûr, si nous postulons qu'Emmanuel Macron et ses séides ne mentent pas lorsqu'ils soutiennent qu'il n'y a en France aucun problème de racisme et aucun problème de violences policières, nous devons obligatoirement conclure que, lorsqu'elle dit et redit et redit qu'il y a en France un gigantesque problème de racisme et de violences, c'est l'ONU qui ment, effrontément.

Ou pas? ●



Les algues vertes, fossoyeuses du vivant

EN PARTENARIAT AVEC

basta!

Malgré l'alerte lancée il y a plus de cinquante ans sur cette pollution d'origine agricole et la mort de plusieurs personnes et animaux, les autorités n'ont toujours pas pris les mesures adaptées à ce phénomène.

Alors qu'études scientifiques et associations citoyennes l'ont abondamment documenté.

VANINA DELMAS PHOTOS MAXIME SIRVINS

La température a baissé de quelques degrés en cette journée de juin. Les joggeurs courent sur les hauteurs de la plage de la Grandville à Hillion et quelques marcheurs promènent leur chien. Des touristes s'arrêtent pour jeter un œil sur la baie de Saint-Brieuc. La plupart font rapidement demi-tour : une forte odeur d'œuf pourri envahit instantanément les narines. Elle provient des algues vertes qui s'échouent au gré des marées, sèchent, se décomposent au fil des jours et dégagent de l'hydrogène sulfuré (H₂S), un gaz potentiellement mortel. Sur le sable, certains tentent de lézarder au soleil. Des empreintes de sabots de chevaux croisent les traces de roues des quelques camions-bennes chargés de ramasser ces fameuses algues vertes. À l'entrée de la plage, des panneaux mettent en garde sur le « danger temporaire » lié au « dépôt d'algues en putréfaction ».



Un écriteau donne quelques consignes de sécurité, sur un autre sont colorées en jaune et en rouge des zones de la plage auréolées d'un symbole sens interdit. « *Ce n'est pas qu'une question de danger mais bien de destruction totale de tout ce qui vit dans ces zones ! Depuis cinquante ans, rien n'a changé malgré les alertes* », déplore Yves-Marie Le Lay, en accrochant son détecteur de gaz au rebord de sa botte en caoutchouc.

/ Gaz toxique

Quand il organise des expéditions sur ces zones, le président de l'association Sauvegarde du Trégor-Goëlo-Penthièvre ne plaisante pas avec le protocole : bottes obligatoires, deux détecteurs de gaz portable, une pelle et un masque à gaz qui protège aussi les yeux. « *Je vérifie le taux de H₂S, et ensuite vous pourrez venir. Suivez-moi bien car, si vous faites un pas de côté, vous pouvez crever une poche de gaz toxique ! Si ça sonne à 20 ppm [partie par million], normalement il faut dégager tout de suite.* » Une haute dose de prudence nécessaire. Les algues vertes fraîches, régulièrement emportées par les marées, ne sont pas dangereuses. Elles le deviennent lorsqu'elles stagnent sur la plage et forment une croûte blanche qui accélère la décomposition de la matière végétale.

Yves-Marie Le Lay, président de l'association Sauvegarde du Trégor-Goëlo-Penthièvre, vérifie le taux d'hydrogène sulfuré dans les sols.

➔ **Lire aussi Pentretien avec Inès Léraud, coautrice de la BD Algues vertes. L'histoire interdite (La Revue dessinée/Delcourt, 2019) sur Politis.fr**

Leur omniprésence dans certaines baies bretonnes s'explique par plusieurs raisons : la mer peu profonde et claire permet la photosynthèse, les faibles courants ou coefficients de marée faibles les empêchent de repartir au large, et l'apport excessif en nitrates venant des cours d'eau les nourrit. Un cocktail explosif et pestilentiel, provenant de l'agriculture intensive puisque les nitrates sont présents dans les engrais et les déjections d'animaux d'élevage.

Armé de vigilance et de ses années d'expérience, Yves-Marie Le Lay s'aventure sur les plaques d'algues qui craquent sous ses pas. En dessous, la mixture se révèle couleur noir goudron. Il approche le détecteur qui sonne à 132 ppm. Au deuxième trou, à 150 ppm, et au troisième trou, à 474 ppm ! Précision : le détecteur est plafonné à 500 ppm. Selon le Haut Conseil de la santé publique, entre 50 et 100 ppm, on peut observer des troubles du système nerveux, des céphalées, et des effets sur le système digestif, les bronches, la peau et les yeux. À 100 ppm, le gaz anesthésie le nerf olfactif. À 500 ppm, les symptômes sont neurologiques (pertes de conscience, coma) avec troubles respiratoires, perturbations du rythme cardiaque et, « *sans intervention, le décès survient rapidement* ». Des humains et des autres espèces vivantes. ➔

⊙ Le silence domine étrangement sur la plage, dont la surface est bien lisse : aucun petit trou dans le sable, refuge habituel des puces de mer à la recherche d'humidité. Quelques crabes morts et morceaux de moules ou de coques cassées sont éparpillés. Quand on creuse, aucune trace de gravette, ce petit ver friand des fonds sablo-vaseux. « *La gravette est une espèce ultrarésistante, donc un précieux témoin de la pollution des sols* », glisse Yves-Marie Le Lay. Les associations Sauvegarde du Trégor et Halte aux marées vertes œuvrent depuis des années pour mettre en lumière les intoxications au H₂S d'hommes et d'animaux, dont certains n'ont pas survécu : des chiens ont été retrouvés sans vie sur une plage d'Hillion en 2008 ; en juillet 2009, Thierry Morfoisse, chauffeur transporteur d'algues vertes à la déchetterie, décède au volant de son camion à Binic ; quelques jours plus tard, un cheval tombé dans un trou plein d'algues en putréfaction meurt à Saint-Michel-en-Grève. « *La prise de conscience du préjudice écologique met du temps, car c'est l'humain d'abord, comme si l'homme était en dehors de la chaîne du vivant, alors qu'il n'est que le dernier maillon ! Et même des écologues peuvent être victimes du déni* », dénonce Yves-Marie Le Lay.

De sa maison vigie, André Ollivro a une vue imprenable sur la plage de la Grandville. Il est catégorique : la mer a changé de visage au fil des années. Les tas d'algues vertes abandonnés ont freiné l'évolution naturelle des sédiments, façonné imperceptiblement le sable, les herbes ont poussé, des rochers ont été ensablés et la mer a reculé. « *J'ai une photo où toute ma famille pose sur un rocher, juste en dessous de ma maison. Le rocher n'existe plus, témoigne celui qui est l'un des lanceurs d'alerte sur les marées vertes. Au début, les algues, c'était de la "salade verte", avec plein de petits poissons. Puis elles se sont accumulées, mais on ne pouvait pas s'apercevoir que ça perturbait l'estran, la biodiversité.* » « *Avant, on y trouvait des crevettes grises, mais aussi des coques, des carrelets, des plies, et même des soles, des bars, qu'on pêchait avec quarante hameçons accrochés à des lignes de fond* », confirment Michel et Raymond, deux promeneurs croisés au hasard, qui connaissent cette plage depuis leur enfance.

/ Défendre le vivant

Ces impacts sur la biodiversité restent assez méconnus du grand public et ne passent pas en priorité dans les considérations des politiques publiques. Pourtant, des études scientifiques les pointent depuis plus de vingt ans. Il a ainsi été démontré que les algues vertes ont tendance à garder plus longtemps les bactéries fécales qui contaminent le milieu marin et à étouffer toute la vie (coquillages, bestioles, puces de mer, etc.). Une autre documente la manière dont les algues vertes s'approprient le phytoplancton, réduisant la quantité d'aliments pour les coquillages sauvages ou les moules. Jean-Yves Piriou, ancien chercheur à l'Ifremer, déplore la frilosité de certains scientifiques. « *En 1985, nous avons d'abord voulu comprendre comment et pourquoi ce phénomène se produisait. Par la suite, personne n'a voulu prendre le relais pour analyser son impact écologique global. Peut-être parce que certains résultats peuvent gêner le macrocosme politique et les lobbys agroalimentaires* », lâche celui qui est aujourd'hui vice-président de France nature environnement Bretagne.

Pour défendre le vivant, l'association Sauvegarde du Trégor a décidé de déposer un recours contre le préjudice écologique causé par les marées vertes, c'est-à-dire les atteintes aux services écosystémiques apportés par l'environnement.



« Certains résultats peuvent gêner le macrocosme politique et les lobbys agroalimentaires. »

Nécessaire obstination

Pas facile de faire un exercice d'équilibriste sur un vélo, comme le montre Judith (Nina Meurisse) à sa compagne Inès (Céline Sallette) dans les rues du village breton où ces deux Parisiennes se sont installées. Pour autant, Inès n'est pas du genre chancelante. Au contraire, malgré sa silhouette gracile, il lui faut être solide pour mener à bien l'enquête journalistique dans laquelle elle s'est lancée sur un nouveau fléau : les algues vertes. Bien qu'on soupçonne que celles-ci aient occasionné au moins un mort, en raison de leur haut degré de toxicité, l'omerta et le statu quo sont de mise.

Voici racontée au cinéma, par le biais d'une fiction, l'enquête d'Inès Léraud, qui avait déjà été représentée sous la forme d'une bande dessinée, *Algues vertes, l'histoire interdite*, coécrite par la journaliste et Pierre Van Hove (La Revue dessinée/Delcour, 2019). Mais, ici, Pierre Jolivet – comme on le sait, cinéaste engagé sur les questions d'écologie – fait d'Inès Léraud sa protagoniste. Ce qui n'héroïse pas la jeune femme à outrance mais permet de porter la fiction avec davantage de vie et d'émotion, Céline Sallette offrant au rôle toute sa sensibilité. D'où la réussite des *Algues vertes*, qui, tout en ayant les caractéristiques d'un « film dossier » (autrement dit : à l'unique sujet défini et traité, dont rien ne s'écarte), donne la mesure du courage et de l'obstination dont Inès Léraud a dû faire preuve pour mettre au jour des vérités dérangeantes sur cette catastrophe écologique et sociale. C. K.



Les Algues vertes, Pierre Jolivet, 1 h 47.

Si la justice tranche en leur faveur, la réparation de ce préjudice devra en premier lieu intervenir en nature. Bien mieux que des dommages et intérêts, qui n'incitent pas à l'action sur le long terme. Leur but : obtenir une injonction ferme envers le préfet des Côtes-d'Armor. Celui-ci « a une double responsabilité, résume M^e Andréa Rigal-Casta. Il est à la fois l'autorité ayant pouvoir de police pour inspecter les exploitations agricoles à l'origine du trop-plein d'azote, mais aussi l'autorité de protection de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc, donc il a accès à toutes les informations concernant la dégradation de la biodiversité. Il ne peut en aucun cas se dédouaner ! » En outre, le décret de 1998 créant la réserve naturelle lui donne tous pouvoirs « en vue d'assurer la limitation d'animaux ou de végétaux surabondants dans la réserve ».

L'une des mesures révèle un taux d'hydrogène sulfuré à 474 ppm. Précision : le détecteur est plafonné à 500 ppm. À ce niveau, on observe des symptômes neurologiques pouvant conduire à la mort.

Il faut aider les agriculteurs à faire leur transition.

Lors de l'audience au tribunal administratif de Rennes le 22 juin, tout le monde a été agréablement surpris d'entendre le rapporteur public admonester l'administration pour ses échecs chroniques pour endiguer les marées vertes, et lui enjoindre de prendre enfin des mesures concrètes. Mais il a été plus hésitant sur le préjudice écologique. « C'est l'éternelle question du lien de causalité ! Car le magistrat attend une étude scientifique ferme et sans appel qui l'établisse, mais c'est impossible car les scientifiques ne formulent que des hypothèses. Et demander aux associations ou aux particuliers de faire des inventaires faune et flore dans d'immenses zones revient à renverser la charge de la preuve, alors que ce n'est pas à leur portée », s'insurge l'avocat.

/ Inaction politique

« Quand la biodiversité meurt, l'homme est menacé. Et les menaces ont été mises à exécution, notamment avec la mort de Jean-René Auffray, juste ici ! » clame Yves-Marie Le Lay en pointant du doigt une vasière envahie d'algues vertes au cœur de l'estuaire du Gouessant, qui se jette dans la baie de Saint-Brieuc. En 2016, ce joggeur de 50 ans est venu allonger la liste des victimes, même si faire reconnaître le lien de causalité entre son décès et la présence d'algues vertes reste une ardente bataille (lire page 16). À quelques mètres de là, des sangliers et des marcassins avaient été retrouvés morts en 2011, ainsi qu'un blaireau et deux ragondins. Au niveau du chemin de randonnée qui contourne l'estuaire, la mairie d'Hillion a installé un panneau signalant l'interdiction d'accéder à la zone entourant le ruisseau du Crémur, à cause de la dangerosité des vasières et des courants. Quelqu'un a ajouté en majuscules : « OUBLI : LES ALGUES VERTES ».

En ce mois de juin, seuls quelques canards se baignent sans mettre le bec dans l'eau, mais aucun échassier ni aucune oie bernache. Ce morne estuaire se situe dans un vallon, réceptacle des écoulements provenant des champs juchés sur les plateaux. L'un est passé en agriculture bio, l'autre non. « Le seul levier efficace est la diminution drastique des apports en nitrates. Donc il faut accompagner réellement et financièrement les agriculteurs pour qu'ils fassent leur transition. Mais, en ce moment, "l'Amiral" préfère ramasser les algues à la petite cuillère avec le bateau expérimental de la préfecture ! » peste Gilles Monsillon, coprésident de l'association Halte aux marées vertes, ciblant Mickaël Cosson, député Modem et ancien maire d'Hillion. L'association prône une diminution du cheptel de 50 % d'ici à 2050 et un moratoire sur les fermes-usines, seule solution pour des bénéfices durables sur les sols, les rivières, la biodiversité et le climat. « Il faudrait un tremblement de terre pour changer le modèle agricole breton ! » tonne André Ollivro avant de rejoindre son combat du moment : préserver une zone humide des débordements d'une fosse à lisier. Car, oui, tous les combats sont liés, tous les êtres vivants sont interconnectés. ●

Un sanglier retrouvé mort dans la baie de Saint-Brieuc en juillet 2011.



DAMIEN MEYER / AFP

Un demi-siècle de déni politique

Cinquante ans après leur apparition, les marées vertes envahissent toujours certaines plages bretonnes. Preuve de l'inefficacité des plans d'action successifs mis en place par les pouvoirs publics. **VANINA DELMAS**

En 1971, une « végétation verte abondante, gluante », qui « se décompose rapidement en masse blanchâtre, mousseuse, nauséabonde, transformant la grève de sable fin en un tas de fumier » (1), est détectée sur la plage de Saint-Michel-en-Grève, dans la baie de Lannion.

Le conseil municipal alerte la préfecture des Côtes-d'Armor. Puis ces marées vertes reviennent chaque été, toujours plus nombreuses sur certaines plages bretonnes, mais les pouvoirs publics restent atones. Au fil des années, la communauté scientifique s'y intéresse timidement, pendant que les habitants et quelques associations commencent à s'inquiéter. Une étude de l'ancêtre de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) tente d'expliquer le rôle des sels nutritifs venant de l'agriculture dans la prolifération de ces algues qui blanchissent et pourrissent sur les plages. Mais il faut attendre la fin des années 1980 pour le premier retentissement d'ampleur. Pierre Philippe, médecin urgentiste à Lannion, s'interroge sur plusieurs cas de décès près des amas d'algues vertes, notamment celui d'un joggeur en 1989. *Ouest-France* titre alors : « Les algues vertes ont peut-être tué ».

[1] Texte du conseil municipal de Saint-Michel-en-Grève envoyé à la préfecture, extrait du livre *Algues vertes, un scandale d'État*, d'Yves-Marie Le Lay, éditions Libre et Solidaire, 2020.

L'année 2009 marque un tournant dans la prise de conscience générale sur les risques sanitaires. Le 22 juillet, Thierry Morfoisse, chauffeur qui transportait des algues vertes, décède au volant de son camion. Quelques jours plus tard, un cheval meurt sur une plage polluée. Plus de 300 plaintes sont déposées contre le préfet des Côtes-d'Armor par plusieurs associations, et une belle délégation ministérielle menée par François Fillon déambule sur la plage en promettant que l'État va nettoyer les bords de mer.

Les premières tentatives d'actions politiques ont débuté au milieu des années 1990, puis le programme Pro littoral porté par la région et l'agence de l'eau a pris le relais en 2002. À partir de 2010, les plans algues vertes du gouvernement se sont enchaînés : 2010-2015, 2017-2021, 2022-2027. « *Le premier plan, en 2010, était assez bien, mais le suivant a seulement repris les plus petites mesures et n'a pas été plus loin, notamment pour changer les pratiques agricoles. L'association Eau et rivières a finalement quitté le comité de pilotage* », raconte Jean-Yves Piriou, ancien chercheur à l'Ifremer, devenu par la suite président d'Eau et rivières de Bretagne et aujourd'hui vice-président de France nature environnement Bretagne. En 2021, un rapport cinglant de la Cour des comptes pointe l'échec de l'État et des élus régionaux à endiguer ce fléau sanitaire et environnemental et dénonce le peu de moyens alloués aux deux plans de lutte contre la prolifération des algues vertes de 2010 à 2019.

Au cours de l'année 2011, trente-six sangliers, des blaireaux et des ragondins sont retrouvés morts dans l'estuaire du Gouessant, au milieu des algues putréfiées. En 2016, Jean-René Auffray, un joggeur de 50 ans, est retrouvé mort quasiment au même endroit. Quelques jours plus tard, des membres des associations Sauvegarde du Trégor et Halte aux marées vertes passent les lieux au détecteur d'hydrogène sulfuré : ils mesurent jusqu'à 380 ppm (parties par millions). Les zones non accessibles devaient être encore plus chargées en gaz toxiques. Selon l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), à partir de 500 ppm, surviennent potentiellement des pertes de connaissance, un coma, des troubles respiratoires et la mort si l'exposition perdure. Les autorités locales ont pourtant dénié tout lien entre ce décès et la haute concentration en hydrogène sulfuré.

Pour Jean-Yves Piriou, la solution pour éliminer efficacement et sur le long terme les marées vertes a été prouvée scientifiquement : il faut réduire drastiquement les taux de nitrates, liés à l'élevage intensif, dans les rivières se déversant dans les baies. « *Aujourd'hui, les élus et les agriculteurs de la FNSEA admettent que les marées vertes proviennent du nitrate d'origine agricole, mais on a mis plus de dix ans à le leur faire admettre ! Les rapports de l'Ifremer affirment clairement qu'il faut absolument descendre au moins à 20 mg de nitrate par litre d'eau. Puis à 10 mg pour une diminution significative des marées vertes, mais, là encore, c'est compliqué à le leur faire admettre.* » Dans la baie de Lannion ou de Douarnenez, certains taux sont effectivement descendus à 20 mg/litre, notamment grâce à des solutions fondées sur la nature (les zones humides, le bocage, etc.) et au changement de pratiques agricoles. « *Nous avons atteint un plancher et, pour le franchir, il faudrait réduire la pression azotée, donc changer de cultures en misant sur l'herbe plutôt que sur le maïs, sur de l'élevage plus extensif, sur l'agriculture biologique. En bref, il faut changer tout le système agricole breton.* » Un défi impossible à relever avec autant de déni. ●

Droit de réponse de M. Renaud Villard, directeur général de la Caisse nationale d'assurance vieillesse

En application des dispositions de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, la Caisse nationale d'assurance vieillesse entend répondre à l'article publié dans *Politis* le 17 mai 2023, intitulé « Tentatives de suicide, burn-out, stress et fatigue : alerte rouge à la Cnav ». En effet, il apparaît dans cet article que la grande majorité des informations qui ont été communiquées sont erronées ou biaisées.

Dès le début de l'article, il est affirmé que les ambitions pour 2022 de la caisse étaient claires, à savoir une diminution de 10 % des coûts de gestion, et une hausse de la productivité de 8 %. Or, de 2020 à 2022, les coûts de gestion ont au contraire progressé de 4,6 %, bien loin des 10 % de baisse allégués.

L'article poursuit en évoquant deux tentatives de suicide, l'une il y a deux ans et demi, et la plus récente il y a dix-huit mois. La Cnav a accompagné les salariés concernés à l'occasion de ces événements dramatiques, en sachant qu'ils n'ont eu heureusement aucune conséquence pour leur santé. En ce qui concerne le deuxième événement, la direction a rencontré le jour même la salariée ainsi que ses collègues. Par ailleurs, une enquête conjointe employeur-CSE a été immédiatement lancée, à l'initiative de l'employeur, pour en établir les causes, et un plan d'actions a été mis en œuvre. Contrairement à ce qui est indiqué dans l'article, la première tentative n'avait aucun lien avec une quelconque difficulté professionnelle et n'a pas eu lieu sur le site de travail : aussi la direction ne s'est-elle pas exprimée sur le sujet. La prévention des risques psycho-sociaux a toujours été une priorité pour la Cnav et, contrairement à ce qu'indique l'article, il n'y a nulle « poussière sous le tapis », mais à l'inverse une transparence absolue, dans le respect de la vie privée des agents.

À cette fin, l'article fait le lien avec une expertise CSE qui n'a en réalité aucun lien avec la tentative de suicide alléguée.

Il est en outre affirmé que les effectifs diminuent drastiquement de 7,5 % par an.

Ces chiffres sont faux, puisqu'au 31 décembre 2018 la Cnav comptabilisait 3 168 équivalents temps plein, puis

3 400 au 31 décembre 2021 et 3 473 au 31 décembre 2022. Les effectifs ont donc progressé de 10 % en quatre ans.

L'article dénonce également le recours jugé trop important aux CDD alors qu'en 2022 la Cnav a comptabilisé 87 CDD, ce qui représente moins de 3 % des effectifs. Il convient de préciser en outre que 28 % des CDD de la Cnav ont été transformés en CDI en 2022, alors que la moyenne nationale tourne autour de 10 % de titularisation. On est donc loin, comme l'affirme l'article, d'une précarisation de l'emploi à la Cnav par le biais des CDD.

L'article poursuit ensuite sur une supposée course à la productivité qui serait incarnée par la liquidation provisoire, alors que cette pratique représente au contraire de la charge en plus et, en cela, constitue plus une perte qu'un gain de productivité.

La liquidation provisoire est en effet encadrée et permet de mettre en paiement un dossier pour lequel on attend un dernier document non bloquant, ce qui permet d'éviter des ruptures de ressources en cas de non-réponse d'un assuré ou d'un partenaire. Elle s'inscrit donc dans une stratégie de service public volontariste pour améliorer le service rendu aux assurés de la Cnav.

L'article déforme également le recours à la plateforme de services par le 39 60, critiquant une réduction supposée de la qualité comme de la durée de réponse, alors que d'une part le taux de décroché n'a jamais été aussi bon, soit un taux de 85,15 % sur 2022, contre 78,79 % en 2018, et que d'autre part la durée moyenne des appels n'a jamais été aussi longue, soit 4,45 minutes en 2022 contre 4,03 minutes en 2018.

Il en va de même en ce qui concerne l'outil informatique Syrca, qui aurait été déployé à marche forcée dès 2021 pour « réduire les effectifs ». Or cet outil n'est pas encore déployé, demeure au stade expérimental, et la volonté de la direction est de s'appuyer sur le travail des « pionniers » dans chaque caisse qui travaillent déjà avec cet outil pour améliorer ses performances et son ergonomie avant toute généralisation.

Par ailleurs, la politique d'accroissement des rendez-vous est critiquée, alors que le développement des rendez-vous n'est fait que pour répondre aux besoins des assurés, et s'inscrit au cœur des missions de conseil et d'accompagnement de la Cnav. La difficulté principale des publics fragiles n'est pas que le temps d'un rendez-vous ait diminué, comme c'est affirmé dans l'article, mais qu'ils ne soient pas assez, voire jamais en contact avec nos structures et agents. C'est pour cette raison que la Cnav déploie des démarches pour aller vers cette population et lui apporter le service le plus approprié possible.

Enfin, il est fait référence à la pratique d'un harcèlement moral institutionnel, proche de ce qui a été observé dans le procès de France Telecom, ce qui est parfaitement inacceptable, puisque, tout à l'inverse, la Cnav se mobilise quotidiennement pour recruter, former et fidéliser ses collaborateurs.

À travers l'ensemble des propos, c'est au final un portrait négatif qui est dressé des collaborateurs de la Cnav et du réseau de l'Assurance retraite, alors qu'ils se dévouent à leur mission de service public et à l'amélioration des services rendus par l'Assurance retraite.

Ces propos outranciers et caricaturaux ne rendent pas justice au travail de grande qualité et à l'engagement quotidien des salariés. La Cnav entend, par ce droit de réponse, rétablir la réalité des faits. ●

Politis maintient l'intégralité de ses révélations, sourcées et documentées. Notre enquête est à retrouver sur [politis.fr](https://www.politis.fr)

En Ardèche, une basilique au nom du pire

Au cœur du parc naturel régional des Monts d'Ardèche, le village de Saint-Pierre-de-Colombier voit l'influence d'une communauté chrétienne et du vote à l'extrême droite se matérialiser dans le projet d'un édifice religieux démesuré et écocide.

GUY PICHARD

Le jeu de mots est facile, mais c'est peu dire que l'ambiance est « Lourdes » dans ce bourg de 400 habitants. La cause est à chercher du côté d'un immense projet : une « basilique » pouvant accueillir jusqu'à 3 500 fidèles avec ses deux flèches à 50 mètres de hauteur, soit davantage que Notre-Dame-de-Fourvière, à Lyon ! Un édifice qui questionne déjà dans sa dénomination. « Pour que ce soit une cathédrale, il faut l'accord du pape, lequel n'a pas été donné », précise François Jacquart, ancien conseiller régional communiste ardéchois. C'est alors devenu une église. La Famille missionnaire de Notre-Dame a tenté d'avoir l'accord de l'évêché, qui a lui aussi refusé. Nous sommes passés de basilique à chapelle aux dernières nouvelles. »

L'anecdote sémantique pourrait faire sourire si elle n'illustrait pas l'obstination de cette communauté religieuse installée sur place depuis plus de soixante-quinze ans. Si l'édifice pose problème en termes d'impact environnemental, la communauté s'étend aussi en nombre et politiquement, le village ayant même placé Éric Zemmour en tête à 40 % au premier tour de l'élection présidentielle l'année dernière. Au second tour, Marine Le Pen a quant à elle obtenu 65 % des suffrages. Presque autant que les membres de la Famille missionnaire de Notre-Dame, qui représentent 60 % des électeurs de la commune !

Un climat politique délétère

Bien que seulement une quarantaine de religieux vivent à l'année au village, un certain

nombre de missionnaires y sont officiellement domiciliés et des familles proches de la communauté s'installent année après année, créant progressivement un déséquilibre démographique. « Les proches de la communauté sont vite informés des maisons en vente et s'installent, mais il n'y a pas que ça, confirme François Jacquart. D'autres sont domiciliés au siège de la communauté et, comme ils sont missionnaires, leur présence sur place n'est pas continue, loin de là. Ils sont donc résidents officiellement là-bas, mais aussi électeurs. »

Le village a voté à 40 % pour Éric Zemmour au premier tour, à 65 % pour Marine Le Pen au second.

Faut-il y voir un lien avec le vote d'extrême droite dans le village ? « Il ne semble pas y avoir de consigne de la communauté religieuse pour les différentes élections, juge Sophie Nahas, première adjointe au maire. On assiste en revanche à une vraie prise de pouvoir politique dans la commune liée aux résidences secondaires achetées par des membres des

enquête

« foyers amis ». » Appelés aussi « laïcs », les membres de ces familles suivent les directives de la communauté, mais sans être entrés dans les ordres. Leur place y est prépondérante, jusqu'au sein du conseil municipal. Plusieurs ont des proches au sein de la Famille missionnaire de Notre-Dame et l'un des conseillers municipaux est la figure de proue de la communauté : Claude Minjoulat-Rey. Ancien colonel de l'armée de terre et coordinateur du collectif « Pour notre vallée, la Bourges » (qui défend le projet de construction), l' élu est visé par une plainte pénale déposée par Sophie Nahas, la première adjointe. « Il m'a agressée personnellement en public le 21 février dernier et je trouve son attitude dangereuse, que ce soit dans son discours ou ses écrits sur Internet, bien qu'il se cache derrière son anonymat », dénonce-t-elle.

Les écrits radicaux en question figurent sur le blog – anonyme – du collectif Pour notre vallée, la Bourges, qui n'hésite pas à s'en prendre aux opposants, nominativement, et aux articles de presse n'allant pas dans le sens du projet. Entre deux lettres ouvertes, ils évoquent la « réévangélisation de la France » ou encore la « conversion à venir des ex-opposants ». « J'ai très peur de ce que l'on peut lire sur le blog, personnellement je ne veux pas être convertie ! » réagit





PIERROT PANTEL/ANB

montre discret à ce sujet mais favorable, au nom du développement économique. Joint par *Politis* au téléphone, il n'a pas trouvé le temps de répondre à nos questions.

Quid de Laurent Wauquiez ou de la région Auvergne-Rhône-Alpes ? « *C'est compliqué pour les politiques et en particulier pour Les Républicains car l'Ardèche est une terre de la Manif pour tous, estime François Jacquart. Cela les rend très précautionneux à ce sujet et ils n'ont par exemple pas été d'une grande aide quand le parc naturel régional (PNR) s'est saisi du dossier.* » Ainsi, début janvier, Dominique Allix, le président du PNR des Monts d'Ardèche, a exprimé un « avis défavorable à ce projet ».

Le site abrite 48 espèces protégées.

C'est là un autre terrain, majeur, de la contestation : l'environnement. « *Ce dossier est remarquable pour les irrégularités face auxquelles l'administration ferme les yeux* », accuse Pierrot Pantel, ingénieur écologue et chargé de mission juridique à l'Association nationale pour la biodiversité. « *Que ce soit dans le permis de construire, dans le dossier environnemental, ou aujourd'hui dans cette étude environnementale falsifiée, les aberrations s'empilent ! Et l'administration valide toutes ces absurdités sans sourciller depuis cinq ans. Difficile de ne pas y voir une forme de complicité.* » Avec un permis de construire validé en 2018 et des travaux commencés en 2020, puis stoppés et entrecoupés de manifestations, d'une ZAD éphémère et de nombreux recours juridiques, le chantier a repris en mars dernier à la suite du rejet par le tribunal administratif de Lyon de la requête de l'association l'Avenir de la vallée de la Bourges.

« *Le 31 mai, l'Office français de la biodiversité est allé sur place avec le Conservatoire botanique national et ils ont constaté sur le site une espèce protégée, que le bureau d'étude payé par la Famille missionnaire de Notre-Dame avait déclarée absente, le réséda de Jacquain* », continue Pierrot Pantel, qui a lui aussi déposé plainte pour diffamation contre le site Internet du collectif Pour notre vallée, la Bourges. Cette plante s'ajoute donc aux 47 espèces protégées – végétales, animales ou fongiques – constatées sur place, comme le sonneur à ventre jaune et la loutre. « *Pour ces espèces, nous avons récemment déposé plainte avec constitution de partie civile devant le juge d'instruction pour destruction d'habitat d'espèces protégées* », continue l'ingénieur écologue. « *Personne ne sait si Dieu existe mais les sonneurs, les loutres et l'hypolaïs polyglotte sont eux bien réels !* » conclut-il. ●

Dans ce village, la Famille missionnaire entend bâtir un édifice religieux pouvant accueillir 3 500 pèlerins.

Sophie Nahas. Contacté par mail, le collectif n'a pas donné de réponse.

✓ Dérives sectaires

Outre le volet politique, la Famille missionnaire de Notre-Dame est également dans le viseur de plusieurs institutions, comme la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) et même le Vatican, qui avait nommé en 2021 M^{gr} Jean-Christophe Lagleize assistant apostolique de la communauté religieuse, à la suite de « *difficultés préoccupantes* » repérées par l'Église. « *J'ai saisi la Miviludes avec deux autres élus pour qu'elle enquête et sollicite Gérald Darmanin, indique François Jacquart. Et la Famille missionnaire a été épinglée l'année dernière pour l'emprise qu'elle exerçait sur ses membres. Le ministre de l'Intérieur m'a demandé dans un courrier si j'avais des éléments supplémentaires à lui communiquer, ce que j'ai fait.* »

Dans son rapport, la Miviludes a relevé notamment « *le recrutement de jeunes adultes peu structurés à la personnalité malléable* », subissant un contrôle de leur communication avec l'extérieur et leurs proches. Plus grave encore, l'organisme interministériel a pointé des « *dons conséquents* », des « *difficultés d'accès aux soins médicaux* », de l'exploitation et même un « *culte*

de la personnalité [...] à propos du dirigeant ». Directement visé, le supérieur de la Famille missionnaire de Notre-Dame, le père Bernard, a jugé le rapport « *complètement diffamatoire* » chez nos confrères de Franceinfo, le 8 avril dernier. Une enquête pénale a donc été ouverte début mars par le parquet de Privas, nous a confirmé la capitaine Lerchundi de la brigade de L'Argentière-la-Bessée. En outre, l'extrême droite agissant en réseau, les opposants à la construction de la basilique pointent différents relais, notamment un blog important de la fachosphère, le Salon beige, qui a consacré pas moins de trente publications au projet. Enfin, côté financier, le coût du projet est estimé à environ 18 millions d'euros. Et bien que le projet soit exclusivement financé par des dons privés, le contribuable en sera de sa poche, à travers une défiscalisation des dons de l'ordre de 66 %.

✓ Bataille (aussi) environnementale

Si le village de Saint-Pierre-de-Colombier est isolé, il est difficile d'imaginer comment cette communauté religieuse installée sur place depuis 1946 a pu ainsi passer sous les radars des autorités, actuellement promptes à sortir les grands moyens contre les militants écologistes. Gérard Fargier, maire de la commune depuis 2020, se



À Odessa, la place d'où la statue de Catherine II a été retirée ; Artak, militant de l'association Après Maïdan ; l'historien Olexander Babich ; un cours de langue ukrainienne.



HUGO LAUTISSIER



À Odessa, dérusifier tambour battant

Statues déboulonnées, rues débaptisées, changement de langue... **Dans le port qui ouvre l'accès sur la mer Noire, la guerre a accéléré le recul de la culture russe, très prégnante dans cette région ukrainienne.** **HUGO LAUTISSIER**

Reportage

Olena Pchilka, Anna Yaroslavna, Yana Klochkova : sur le rétro-projecteur de l'association Yedyni défilent les noms de personnalités ukrainiennes qui ont, chacune à leur manière, marqué l'histoire du pays. La première est écrivaine, la seconde princesse de Kiev au Moyen Âge, et la dernière championne de natation multi-médaillée aux Jeux olympiques.

Le centre accueille des soldats de retour du front en quête d'un soutien psychologique. Mais, le vendredi et le samedi, il est réservé aux Odessites qui souhaitent apprivoiser les subtilités de la langue et de la culture ukrainiennes. Ce jour-là, une dizaine de personnes de tous âges s'attaquent aux difficultés grammaticales posées par la féminisation des noms masculins : « un vrai casse-tête », confie l'un des participants. « Les Russes ont toujours essayé de minimiser la culture ukrainienne. Notamment en interdisant la langue, qui est l'ADN d'une nation. Parler ukrainien, c'est montrer qu'on est libre. C'est notre ligne de front à nous », résume Alina, une jeune femme membre de l'association, qui compte des groupes dans tout le pays.

Se réapproprié une identité nationale

La décolonisation de l'espace public ne se limite pas à Odessa. Elle trouve ses racines dans la révolution pro-démocratie de Maïdan de 2013 et 2014, au cours de laquelle les manifestants ukrainiens ont effacé certains symboles soviétiques, dont les statues de Lénine, pour protester contre l'autoritarisme russe et revendiquer des liens plus étroits avec l'Union européenne. L'occupation de la Crimée par l'armée russe et du Donbass par les séparatistes, en 2014, a conduit à l'adoption d'une première loi de dérussification, promulguée par le président Petro Porochenko en 2015. Après l'invasion à grande échelle du 24 février 2022, la dérussification

prend un tour plus systématique avec la promulgation d'une loi par le président Volodymyr Zelensky, interdisant que figurent dans l'espace public ukrainien les noms de personnalités russes ou d'événements associés à l'histoire de la Russie. De fait, c'est aussi une guerre culturelle qui se joue entre la Russie et l'Ukraine, Vladimir Poutine justifiant en partie son assaut en affirmant qu'il s'agissait de sauver le « peuple russe » qui y vit de l'effacement culturel. Un comble pour de nombreux Ukrainiens qui ont conscience aujourd'hui que c'est leur identité nationale qui a été gommée de façon systématique par le voisin russe. **H. L.**

À l'image du président Volodymyr Zelensky, qui a grandi en parlant russe mais est passé à l'ukrainien en 2017 avant de se présenter aux élections, de nombreux Ukrainiens ont le russe comme première langue. Et depuis l'invasion le 24 février 2022, la langue nationale connaît un nouvel engouement. L'application d'apprentissage Duolingo a par exemple enregistré 1 300 000 nouveaux étudiants en ukrainien sur la seule année 2022. « Historiquement, à Odessa, nous parlons majoritairement russe à cause de la colonisation. Ceux d'entre nous qui sont nés sous l'Union soviétique n'ont jamais appris l'ukrainien car c'était interdit. Aujourd'hui, on essaye de combler ce fossé », explique Ludmila, 68 ans, dont la famille est odessite depuis sept générations.

/ « Catherine = Poutine »

Dans le centre-ville classé au patrimoine mondial de l'Unesco, c'est une autre femme célèbre qui a déchaîné les passions. Érigée en 1900, la statue de bronze de Catherine II, l'impératrice de Russie responsable de la colonisation du sud de l'Ukraine actuelle, n'est plus. Démonté une première fois en 1920 par les bolcheviques, le monument avait été réinstallé en 2007 par la municipalité avant d'être de nouveau déboulonné en fin d'année dernière. « Symbole de l'oppression et de la russification du pays, la statue était en outre devenue un point de ralliement bien connu pour tous les militants pro-russes de la ville avant la guerre », explique Artak Hryhoryan, un informaticien de 27 ans, militant actif de la dérussification de la ville au sein de l'association locale Après Maïdan, créée après la révolution de la Dignité, en 2014.

Sur un banc de la place, Artak contemple le drapeau ukrainien qui flotte désormais à la place de la statue. Tout proche, le mythique escalier immortalisé en 1925 dans le film de Sergueï Eisenstein *Le Cuirassé Potemkine*, dont l'entrée, point d'accès stratégique vers le port d'Odessa, est désormais fermée au public par un barrage de l'armée ukrainienne. Sur le tee-shirt du jeune homme, des vers de Serhiy Jadan, poète originaire de Kharkiv. « On est nombreux à penser qu'il mérite le prix Nobel », s'enthousiasme Artak. Il explique que la controverse autour de la statue de Catherine II a commencé lorsqu'une jeune fille

ya tagué « Catherine = Poutine » au début de la guerre. « Elle a été inquiétée par la police, qui avait des images de surveillance. Moi et d'autres, nous nous sommes relayés spontanément pour aller peindre et détériorer la statue avant d'aller nous dénoncer au commissariat. » Rapidement, un vote en ligne est organisé auprès des habitants de la ville, qui demandent massivement le démontage de la statue.

Artak a assisté à l'instant historique du déboulonnage, la nuit du 19 décembre. « C'était intéressant parce qu'il y avait quelques personnes opposées, majoritairement des gens âgés, pas forcément pro-russes mais attachés au passé. Ils disaient "c'est mal, ça fait partie de notre histoire après tout". Mais Hitler aussi, c'est l'histoire, et ça métonnerait qu'on trouve des statues de lui en Allemagne. »

On essaye de faire entrer plus de diversité dans nos rues. Pourquoi pas une rue Voltaire, par exemple ?

L'historien Olexander Babich donne rendez-vous dans ses bureaux du centre-ville. Il y a un an et demi, ils abritaient son entreprise de tourisme florissante. Aujourd'hui, c'est un espace jonché de cartons de vivres et de gilets pare-balles qui attendent d'être envoyés au front. Un poster représente le visage de Poutine avec une cible au milieu du front. Sur un autre mur, un panneau de carton avec l'inscription « Je veux que mes enfants reviennent dans une Odessa en paix ».

Le hasard veut que les bureaux de ce membre de la commission toponymique d'Odessa, chargée d'étudier les noms de rues et de lieux publics à dérussifier, soient situés rue Gogol. « Les artistes russes ne sont pas notre première cible.

Il ne faut pas s'imaginer des autodafés dans les bibliothèques, tempère-t-il. On essaye aussi de faire entrer plus de diversité dans nos rues. Pourquoi pas une rue Voltaire, par exemple ? »

Les noms des auteurs russes qui ont eu des positions anti-ukrainiennes sont toutefois immédiatement retirés, à l'instar du prix Nobel de littérature Joseph Brodsky. Le gros du travail de la commission se concentre sur les figures officielles russes et soviétiques, quelque 70 toponymes peu à peu retirés des rues d'Odessa. Fondée il y a vingt ans, cette commission indépendante qui regroupe historiens, urbanistes et topographes, végétait ces dernières années. « Il faut avouer que son objet n'était alors pas une préoccupation majeure des citoyens », commente Olexander Babich, auteur d'un livre sur l'occupation d'Odessa pendant la Seconde Guerre mondiale.

/ « Montrer à nos enfants qui est l'ennemi »

La dérussification n'est toutefois pas un long fleuve tranquille. Le maire de la ville, Guennadi Troukhanov, est une figure controversée. « C'est un opportuniste, donc évidemment, aujourd'hui, il n'y a pas plus patriote que lui. Mais à l'époque de la révolution de Maïdan il a affiché des positions pro-russes que personne n'a oubliées ici. On se demande pourquoi il est toujours en place », explique un Odessite sous couvert d'anonymat, faisant référence aux différents maires qui ont été démis de leurs fonctions dans le pays depuis le début de l'invasion russe.

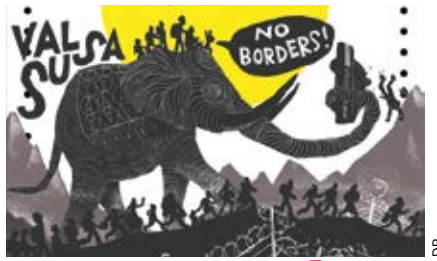
La statue de Catherine II repose aujourd'hui dans une caisse en bois au Musée des beaux-arts d'Odessa, en attendant que son destin soit définitivement scellé. On entend dire qu'elle pourrait refaire surface dans un parc de la ville. Une éventualité qui ne manque pas d'interroger nombre d'habitants. « Ce n'est qu'une simple proposition », tempère Olexander Babich, qui avoue ne pas savoir quoi penser de cette initiative en tant qu'historien. Trois semaines plus tôt, un bombardement nocturne sur la ville a fait trois morts, dans un quartier résidentiel. « Quand on passe des nuits comme celle-là, on n'a qu'une envie, c'est de balancer ces statues à la mer. Mais, quand je me calme, je me dis qu'on doit les garder pour montrer à nos enfants qui est l'ennemi. » ●

26 AOÛT – 3 SEPTEMBRE

Luttes communes
à Bure

À Bure, symbole de la lutte antinucléaire, se joue aussi la défense d'un territoire et de terres agricoles. Ainsi a germé l'idée de ces rencontres transnationales des luttes paysannes et rurales pour « *consolider les alliances et amitiés politiques, que l'on vienne des champs ou des villes* ». Au programme, des discussions sur les batailles actuelles (extractivisme, sexisme, situation des saisonnières agricoles migrant-es), les alternatives (agroforesterie, maraîchage sur sol vivant, traction animale) et des ateliers pratiques. Les organisateurs recherchent des interprètes parlant français, allemand, anglais, arabe, italien, espagnol, portugais (les contacter à traduction-lpr@riseup.net).

lpr-camp.org



4-6 AOÛT

campement itinérant
Passamontagna

Parce que les politiques européennes conduisent à l'augmentation du nombre de décès de migrant-es en mer et dans les territoires de passage en construisant des frontières, un rassemblement est organisé cet été à la frontière franco-italienne. Trois jours en autogestion pour la retraverser collectivement, là où l'on a compté neuf morts, sans oublier les innombrables blessés et rejetés par les forces de l'ordre.

Plus d'infos sur
www.passamontagna.info

11-13 AOÛT

Festival antispéciste

Au plus proche de la faune, le festival antispéciste Nuisibles prendra place en pleine nature au centre de la Bretagne. Lors de cette troisième édition, débats et activités s'enchaîneront en autogestion. Partages d'expériences militantes, convergence des luttes dans l'antispécisme, mais aussi danse contact : tous les participants peuvent faire des propositions d'activités. L'inscription est obligatoire par mail.

<https://urlz.fr/mETp>

23 AOÛT – 2 SEPTEMBRE

Cyclo-festival Les Furtives

De La Rochelle à Angoulême, le collectif SlowFest propose une « vélorution » en créant Les Furtives : un festival itinérant et écologique. Un peloton d'artistes prendra la route à vélo en huit étapes. Concerts, spectacles et rencontres avec des acteurs de la transition écologique dans plusieurs villes. Les étapes vont jusqu'à 40 km, mais pas de quoi s'ennuyer sur la selle. La piste cyclable peut devenir piste de danse grâce au cortège de tête et à la sono solaire ! Libre à vous de venir pour une soirée ou pour une, deux, trois étapes à vélo.

L'inscription est obligatoire : slowfest.org/les-furtives-festival



LAURA TISSERAND

CONSEIL DE
LA SEMAINELe
groupe
Camion
Bip Bip

DR

Les quatre membres de Camion Bip Bip sont aussi engagées que leur musique. *Sans permis*, le premier EP du groupe, est sorti au début de cette année. Totalement indépendant, il est financé par des dons et les membres du groupe. Riches de leurs expériences de femmes queers, les « camionneuses » s'emparent avec sororité de sujets comme le harcèlement sexuel, la masculinité toxique ou les injonctions féminines. Avec leurs compositions colorées, elles produisent une discographie joyeuse et militante, animées par la volonté de faire « *la fête et la révolution* ». Leur prochain concert ? L'Optimistic Festival, début septembre, à Serrières-de-Briord (Ain).

Le meilleur de la presse
INDÉPENDANTE

La sélection de la semaine par le Portail des médias libres

- ⊕ **Lucie Azema: « Les femmes n'osent pas voyager par peur alors que le lieu le plus dangereux statistiquement pour elles, c'est le foyer »** **Marianne Rigaux Causette**
Voyageuse féministe, Lucie Azema dézingue la vision masculine de l'aventure et invite les femmes à larguer les amarres sans scrupule.
- ⊕ **Comment rendre son potager résistant à la sécheresse** **Fabienne Loiseau et Mathieu Génon Reporterre**
Récupérer l'eau de pluie, semer différemment dans l'année, utiliser du compost humide... Des jardiniers partagent leurs astuces pour gérer les cultures lorsque l'eau manque.
- ⊕ **Que reste-t-il de la Nupes après le combat des retraites ?** **Violette Voldoire Radio Parleur**
Les dissensions stratégiques pendant cette période tendue ont-elles eu raison de l'alliance des gauches ? Plutôt qu'une fragilisation, c'est une clarification qui s'est déroulée.

L'économie à contre-courant

JEAN-MARIE HARRIBEY Membre du conseil scientifique d'Attac

Le faux partage de la valeur

Le gouvernement a fait transcrire dans la loi l'accord signé entre le Medef et les syndicats CFTD, CFTC, FO et CFC-CGC sur le « partage de la valeur ». Cette loi oblige les entreprises de 11 à 49 salariés à mettre en place un dispositif de participation, d'intéressement ou de prime dite Macron. Il s'appliquera à partir du 1^{er} janvier 2024 aux entreprises générant un bénéfice net d'au moins 1% du chiffre d'affaires pendant trois ans de suite. Il s'agit d'étendre le dispositif existant depuis l'époque gaullienne pour les entreprises de 50 salariés et plus. 1,5 million de salariés seront concernés, s'ajoutant aux 9,5 millions qui perçoivent déjà ainsi quelque 23 milliards d'euros par an.

Le Medef s'est tellement félicité de l'accord obtenu des syndicats (sauf la CGT) qu'il faut en saisir la raison: ces dispositifs sont largement exonérés de cotisations sociales. Une aubaine pour ne pas parler d'une autre répartition de la valeur ajoutée et perpétuer le mythe de l'association capital-travail. Or, justement, cinq économistes viennent de réaliser une étude sur le sujet (1). Elle dit que, en France, au cours des cinquante dernières années de capitalisme néolibéral, la part salariale dans la valeur ajoutée brute (VAB) des sociétés non financières (SNF) est passée de 69 à 65%. Cette baisse n'apparaît plus lorsqu'on examine le partage de la valeur ajoutée nette, une fois déduit de la VAB l'amortissement du capital productif. C'est le point fort de cette étude montrant la hausse importante de la part de la consommation de capital fixe (de 14 à 22% de la VAB des SNF). La principale cause est le renouvellement accéléré des outils matériels et immatériels de production à l'ère de l'informatique et de la robotique. Il en résulte une forte baisse de la part de l'investissement net.

On comprend ainsi trois choses: 1) la diminution jusqu'à presque zéro de la progression de la productivité du travail dans une période où s'est opéré aussi un basculement de l'économie vers les services; 2) l'aveuglement sur le court terme des grandes sociétés au lieu de penser les investissements de transition écologique; 3) la pression sur les travailleurs pour rattraper sur leur dos une rentabilité émoussée. Dès lors, le partage de la valeur façon Medef est un faux-semblant qui perpétue la dévalorisation de la condition des travailleurs, auxquels on préfère concéder des primes plutôt que du salaire, dont on réduit le droit à la retraite, pendant que les allocations-chômage régressent et sont soumises à des conditions très dures. À l'opposé de cette politique en trompe-l'œil, notre étude montre une autre voie: réduction drastique des dividendes et rachats d'actions pour améliorer les bas salaires et investir pour un avenir sobre, fiscalité beaucoup plus progressive en y intégrant les revenus du capital, et reprise de la tendance historique à la réduction du temps de travail. ●

(1) «Partage de la valeur ajoutée: en 30 ans, la part revenant aux salaires s'est érodée», les Économistes atterrés, <https://urlz.fr/mElt>. Les auteurs y expliquent que le champ des SNF correspond à celui où le rapport capital-travail est décisif dans l'économie.



ESTELLE RUIZ / HANS LUCAS / AFP

Convergence des luttes de l'eau, de Sainte-Soline à Paris

Du 18 au 27 août, les mouvements contre les mégabassines et l'accaparement de la ressource en eau organisent un « convoi de l'eau », de Sainte-Soline à Paris. Le cortège passera par le siège de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, à Orléans, principal financeur sur fonds public des mégabassines. D'ici à 2025, seize pourraient être creusées, dans les Deux-Sèvres et en Charente-Maritime. Dans la capitale, le convoi prendra fin devant le ministère de l'Agriculture, pour appeler à la mise en œuvre de projets qui assurent le partage de l'eau et la préservation des sols. L'occasion de montrer au gouvernement que les Soulèvements de la Terre – organisateurs du convoi avec Bassines non merci – sont toujours au cœur des luttes écologistes, malgré leur dissolution.



DR

3-6 AOÛT LES RÉSISTANTES AU LARZAC

Cinquante ans après le rassemblement contre le projet d'extension du camp militaire et vingt ans après celui contre le sommet de l'OMC, le plateau du Larzac redevient l'épicentre des luttes ! Des dizaines de tables rondes, conférences, forums ouverts, assemblées ou ateliers sont prévus pour cette première édition des Résistantes, rencontres des luttes locales et globales, « pour voir comment s'entraider et renforcer les coalitions de luttes géographiques ou thématiques ». Et le programme est chargé : luttes antinucléaires, nouveaux OGM, projets routiers, criminalisation des militants... **Pour en savoir plus : lesresistantes2023.fr**

idées

Après
le pic de
répression,
la banalité des
discriminations

L'absence de mesures politiques en direction des quartiers populaires depuis la mort de Nahel inscrit Emmanuel Macron dans la continuité de ses prédécesseurs face aux discriminations : en les laissant impunies, l'État les a rendues légitimes. **HUGO BOURSIER**

Plus de quatorze jours se sont écoulés depuis la mort de Nahel. Quatorze jours au cours desquels Emmanuel Macron a eu le temps de pointer du doigt l'éducation des mères célibataires, Gérald Darmanin d'organiser militairement la répression des révoltes, entraînant la mort de Mohamed, 27 ans, et le coma d'Aimène, 25 ans, et Éric Dupont-Moretti de pondre une circulaire enjoignant le parquet à être sévère et expéditif. Un agenda bien chargé, sans aucune réponse politique pour les habitants des quartiers populaires. Aucune réforme de la police, qui a aussi tué Alhoussein Camara, 19 ans, lors d'un contrôle routier, le 14 juin. Aucune prise en compte des demandes de justice. Rien sur la lutte contre le racisme.

Face à la surdité du gouvernement et une extrême droite ravie de faire enfler la cicatrice crasse de la haine de l'autre, ces mêmes habitants se trouvent désœuvrés. Ils observent, une nouvelle fois, que le politique s'agitte pour éteindre la colère et emprisonner celles et ceux qui la portent. Mais jamais pour prendre à bras-le-corps leurs revendications. « Ces émeutes racontent la distorsion du rapport au temps », analyse la sociologue Véronique Le Goaziou. « Ces scènes de violence jaillissent pendant quelques jours, avec en réponse une institution judiciaire qui procède à des déferrements à tour de bras. Mais, au quotidien, les habitants des quartiers populaires constatent que leurs besoins de base sont de moins en moins satisfaits. Ils font l'expérience d'une inégalité devant l'attente qui nous est infligée ou imposée par l'administration pour obtenir gain de cause », explique celle qui a longtemps travaillé sur les révoltes de 2005 et qui a signé un ouvrage sur les travailleurs sociaux et la précarité (1). Véronique Le Goaziou cite pour exemples les démarches administratives à accomplir, les demandes d'aide ou de réparations quelconques. « C'est l'impression d'être relégué sur

des problématiques très ordinaires et quotidiennes ». Pour les habitants des quartiers « prioritaires de la politique de la ville » (QPV), l'administration est un labyrinthe dans lequel la direction à prendre n'est jamais indiquée. Une inégalité structurelle aggravée par une discrimination généralisée, tandis que rien ne change vraiment. Si ce n'est le visage et le nom du ministre de l'Intérieur, dont tout le monde sait qu'il défendra la police, quoi qu'il en coûte.

Samir Hadj Belgacem, sociologue spécialiste des quartiers populaires et des institutions politiques, regrette que « rien n'a[it] été fait depuis 2017 en direction des quartiers. Aucune action claire, aucune vision : seulement le regard misérabiliste qui consiste à déplorer le chômage en prétextant que le travail est à portée de main et que les personnes abusent ou profitent des aides et des prestations sociales ». Pour le coauteur de *L'Épreuve de la discrimination : enquête dans les quartiers populaires* (PUF, 2021), une demande stagne depuis plusieurs décennies : celle de la justice. « Il y a une forme de deux poids, deux mesures qui est très choquante puisque les habitants notent une très grande sévérité de la part du garde des Sceaux contre des personnes qui ont été arrêtées à la suite des émeutes et qui n'ont pas de casier judiciaire, et une clémence accordée à des policiers qui sont réputés violents ou qui tiennent des propos racistes. »

Ce décalage est ressenti à chaque fois qu'un citoyen est tué par la police. Depuis plus de quarante ans. Avec les mêmes slogans : en 1993, le collectif Pas de justice, pas de paix est créé après l'acquittement de la boulangère qui a tué Ali Rafa, 23 ans, en 1989. Le Mouvement de l'immigration et des banlieues, lancé en 1995, le reprendra par la suite. Mais rien ne change, à commencer par cette justice de classe et de race dans un pays enclin à dénoncer les crimes racistes des forces de l'ordre aux États-Unis. « Pourtant, après la mort de George Floyd en 2020, le policier a été condamné à 22 ans de prison, celui qui a empêché l'intervention des secours à 4 ans d'incarcération, et une réforme de la police a été initiée à Minneapolis », constate Samir Hadj Belgacem qui renvoie à la criminalisation de la famille Traoré, dont le frère, Yssoufou, a été tabassé et placé en garde à vue après la marche à Paris, le 8 juillet, en hommage à Adama Traoré, mort en 2016 dans la gendarmerie de Persan (Val-d'Oise).

Le sociologue y voit une forme de « harcèlement contre les victimes de violences policières, et notamment leurs





BERTRAND GUAY / AFP

Gendarmes mobiles positionnés lors de la Marche pour Adama, à Paris le 8 juillet.

familles, par l'intermédiaire de la justice qui autorise les poursuites et les plaintes des forces de l'ordre contre elles, alors qu'elle devrait agir pour la protection des victimes ». Cette sévérité, pour Véronique Le Goaziou, s'explique aussi par un changement de regard porté sur les habitants des quartiers populaires. « Leur image s'est largement détériorée. Jusqu'aux années 1990, ils étaient considérés comme des populations ayant des difficultés économiques, souffrant notamment d'un phénomène de ghettoïsation. Et puis, à partir de ces années où plusieurs émeutes éclatent à la suite de morts dues à la police, et surtout dans le contexte terroriste à caractère islamiste post-2000, le regard change. Il se place sur un registre civilisationnel, embrayé par un débat public qui tourne autour des "territoires perdus de la République". » Viennent les attaques islamophobes, la normalisation du discours d'extrême droite dans les médias à grande écoute et dans la bouche des responsables politiques.

De victimes d'une relégation socio-économique à séparatistes coupables de leur propre fuite en avant, il n'y a qu'un pas que les gouvernements qui se succèdent franchissent allègrement. Une bascule droitrière opérée depuis vingt ans alors que le savoir sur le quotidien de ces quartiers dits « sensibles » est épais. Enquêtes d'organismes indépendants, travaux de recherche, publications scientifiques, préconisations des maires... « Les sociologues ont écrit des milliards de lignes. L'Observatoire des politiques de la ville produit des rapports passionnants. Tout est là-dedans, jusqu'au moindre détail. Les indicateurs, les données, la parole des habitants. Tout », pointe Véronique Le Goaziou. Mais les décideurs publics ne s'en saisissent pas. Pourtant, en laissant les discriminations impunies, Emmanuel Macron les légitime. Et derrière lui plane l'ombre du Rassemblement national. ●

[1] *Démunis. Les travailleurs sociaux et la grande précarité*, Presses de Sciences Po, 2022.



Litanies mortifères

Dès potron-minet, radios et journaux déversent des tombereaux de morts sur nos journées. D'un côté, les décès ordinaires auxquels on s'attend et qui alimentent les faits divers (les tués de la route, les assassinées conjugales, les fins de vie devenues nécrologies); de l'autre, des cohortes de morts dont les chiffres monstrueux disent l'in vraisemblable. De jour en jour, de mois en mois, l'in vraisemblable est devenu ordinaire, et l'ordinaire in vraisemblable.

Les mort-es en Méditerranée ou dans la Manche sont normalisé-es en statistiques attestant de nouveaux records, d'une élévation de la courbe, d'un bilan qui ne cesse de s'alourdir. Les migrant-es envoyé-es à la mort ne sont pas individualisé-es mais forment une masse informe, corps collés les uns aux autres, ballottés et jetés sur la plage. Inscrit-es dans une filiation, une fratrie, une maisonnée, ils et elles échouent sur nos côtes, anonymes, les yeux encore ouverts sur un horizon espéré, falsifié, puis volé. À la merci d'hommes de main s'enrichissant du trafic d'êtres humains, ces migrant-es téméraires jouent leur va-tout, parce qu'ils et elles n'ont plus rien à perdre, sinon leur vie. Ces mort-es en sursis n'iront pas en enfer, car ils et elles l'ont déjà traversé. Pour eux et elles, la consigne de Dante est nulle et non avenue: toute espérance les avait déjà quitté-es au moment où lâchaient les amarres.

L'écoute de cet égrenage quotidien induit une pétrification du cœur et de l'esprit à l'égard de ces mort-es lointain-es qui, certes, échouent sur nos rivages, mais dont on renvoie bien vite la responsabilité aux instances internationales, aux ONG, en se dédouanant individuellement par l'intermédiaire de dons et de manifestations. Comment ne pas s'habituer à ces litanies et ne pas en rester à l'indignation?

À l'inverse de cette distanciation pétrifiée, les mort-es ordinaires viennent crier sous nos fenêtres. Féminicides, personnes âgées victimes de la canicule ou du covid, racisé-es roué-es de coups par les forces de police: ces drames de proximité, eux, suscitent la colère. Devenus quotidiens pareillement aux morts exotiques, ils deviennent à leur tour in vraisemblables tant on les croyait éradiqués par ces empilements de politiques publiques censées y mettre un terme. Le meurtre de Nahel à Nanterre s'inscrit dans une généalogie de crimes similaires et rappelle l'absence de considération et de justice à l'égard des jeunes racisé-es vivant dans des banlieues paupérisées. De faits divers ils deviennent scandales, passant du toléré à l'intolérable.

Selon un axe allant du proche au lointain, les mort-es acquièrent ou non un visage et une dignité, font l'objet d'indifférence ou d'indignation, et selon un principe de proximité stipulant qu'un-e migrant-e ukrainien-ne a la priorité sur un-e Afghan-e, les migrations sont plus ou moins tolérées. À la veille des débats sur une énième loi sur les migrations, ne laissons pas s'installer cette logique du fatalisme, et refusons que le proche et le connu soient un critère de discrimination entre les mort-es et entre les migrant-es encore vivant-es. ●



CHRISTOPHE RAYNAUD DELAGE

G.R.O.O.V.E dénonce sans détour les violences policières, mais sans produire une réflexion nouvelle.

Le Festival d'Avignon VEUT REGARDER LE RÉEL EN FACE

théâtre

Avec *Welfare*, de la metteuse en scène Julie Deliquet, et *G.R.O.O.V.E*, de la chorégraphe Bintou Dembélé, la 77^e édition du Festival d'Avignon s'est ouverte sur un fort désir de se relier au monde, à ses violences récentes et plus anciennes. Faute de formes à hauteur, les propos peinent hélas à résonner. **ANAÏS HELUIN**

Le choix de *G.R.O.O.V.E* comme premier spectacle de la 77^e édition du Festival d'Avignon, qui se tient du 5 au 25 juillet, dit beaucoup du désir de son nouveau directeur, Tiago Rodrigues, d'ouvrir la manifestation à des esthétiques peu représentées jusque-là.

Il exprime aussi sa volonté de mettre le plus grand rendez-vous théâtral de France en phase avec la question de l'injustice sociale. Créée par la chorégraphe Bintou Dembélé, qui en près de quarante ans de carrière a su enrichir sa culture hip-hop de nombreuses autres influences – elle revendique la pratique d'une « danse marronne », en référence à l'autolibération des esclaves en contexte colonial –, cette pièce déambulatoire veut célébrer les cultures populaires dans tous types de lieux. Après avoir retiré ses places à l'Opéra Grand Avignon, c'est ainsi en extérieur, face au Palais des papes, que l'on assiste au premier tableau du spectacle.

Entourées par une quinzaine d'artistes immobiles, en tenues où l'urbain d'aujourd'hui se mêle au faste du ballet du XVIII^e siècle, Bintou Dembélé et la chanteuse Célia Kameni peinent à faire exister leur duo. Vaste et très peuplé, l'espace se prête mal à cette introduction intimiste. Pléthorique, l'équipe du festival empêche l'accès à l'œuvre au lieu de la faciliter. Le contexte de violences urbaines consécutives à la mort de Nahel le 27 juin y est pour quelque chose : le dispositif de sécurité du Festival a été revu à la hausse. Si bien qu'en plus des agents d'accueil détaillant longuement le comportement à adopter entre chaque partie du spectacle, des forces mobiles employées pour l'occasion entourent artistes et public. Appliqué à une proposition dénonçant sans détour les violences policières, notamment dans une scène de rituel pour un jeune homme décédé, le dispositif produit une gêne que n'apaise pas la danse.

G.R.O.O.V.E a tendance à disparaître sous le poids du festival. Le rapport complexe de Bintou Dembélé à l'institution, entre rejet et désir de reconnaissance, explique en partie le phénomène. En convoquant dans sa pièce de nombreux langages étrangers les uns aux autres – ceux du hip-hop, du krump et d'autres danses urbaines, de l'électro, mais aussi du ballet –, l'artiste ne réussit guère à former un tout. On retient donc essentiellement de cette pièce ses dénonciations, formellement trop proches de celles qui font aujourd'hui sortir tant de personnes dans les rues pour produire une pensée ou un sentiment nouveaux.

La minute de silence en hommage à Nahel avant la première de *Welfare*, de Julie Deliquet, a confirmé le souhait du festival de dire son rapport au réel, au dehors. Adaptation du film homonyme du cinéaste américain Frederick Wiseman (1) réalisée par la metteuse en scène et directrice du Théâtre Gérard-Philippe (TGP) de Saint-Denis à la demande de ce dernier, cette pièce, présentée dans la cour d'honneur du Palais des papes, tente elle aussi d'amener le théâtre vers ce qui lui est habituellement éloigné. En l'occurrence, des personnes sans le sou, malades souvent, et dans des situations familiales et affectives compliquées. Dans le film, celles-ci évoluent dans le New York de 1973. Plus précisément, elles sont dans un bureau d'aide sociale, dont le documentaire donne à voir les différents services et les fonctionnaires plus ou moins dévoués à la cause de leurs usagers. La cour d'honneur campe un tout autre décor : celui d'une salle de gymnase. On pense aux salles aménagées en dortoirs ces dernières années pour les réfugiés, mais on s'aperçoit bientôt qu'on est encore dans le passé.

Le couple d'usagers de drogue, la mère de quatre enfants enceinte d'un cinquième, l'immigrée qui ne sait pas où aller, ou encore le vétéran de la guerre de Corée non reconnu comme tel sont des Américains des années 1970. Le film montrait beaucoup plus de personnes (il dure 4 h 30, contre 2 h 30 pour la pièce), et les protagonistes que l'on voit évoluer, l'air un peu égarés, sur la vaste et prestigieuse scène ne sont pas tout à fait ceux dont Wiseman a capturé les galères et les

(1) Ressorti pour l'occasion en salle le 5 juillet.

combats contre une institution kafkaïenne peu apte à la compassion. La metteuse en scène regroupe parfois plusieurs personnages en un, transforme légèrement les caractères. Elle prend pour cadre une journée entière au bureau d'aide, entrecoupée de pauses dont elle fait des intermèdes mêlant musique, stand-up et danse.

Cette adaptation échoue à atteindre la force qu'avait le film. Elle n'a pas sa capacité à montrer le désarroi, la fragilité de celles et ceux qui n'ont d'autre chance de survie que par l'institution. Si Frederick Wiseman dit voir dans tout documentaire une fiction, le réel qui en est la base ne disparaît pas au montage. Le passage du film au théâtre liquide quant à lui le réel, qui n'est plus présent dans la pièce de Julie Deliquet que sous la forme d'un motif pour le jeu. Faute de développer une esthétique forte, la metteuse en scène ne parvient pas à partager autre chose que son envie de donner à voir des êtres en marge. Pour la suite du festival, espérons que le poétique rejoigne le politique. ●

G.R.O.O.V.E., du 5 au 7 octobre à Anthéa, Antibes, avec le Théâtre national de Nice; en été 2024 à Châteaullon-Liberté, Toulon; et du 26 au 28 septembre 2024 au Théâtre d'Aix-en-Provence.

Welfare, jusqu'au 14 juillet au Festival d'Avignon; du 15 au 19 janvier 2024 au Théâtre Dijon-Bourgogne; du 24 janvier au 3 février au Théâtre des Célestins à Lyon...

Pour la suite du festival, espérons que le poétique rejoigne le politique.

RELAIS de femmes

Dans *La Vie en vrai*, Marie Fortuit, accompagnée de la musicienne Lucie Sansen, relie son univers théâtral à celui de la chanteuse Anne Sylvestre. Entre des époques et des styles différents, elle tisse des liens subtils. D'une femme à l'autre, les combats continuent.

Dans la multitude des spectacles du Off d'Avignon 2023 – pas moins de 1 491 spectacles sont annoncés –, *La Vie en vrai* offre un bel espace de douceur et d'intelligence. La comédienne, autrice et metteuse en scène Marie Fortuit, en duo avec la pianiste Lucie Sansen, partage son goût pour Anne Sylvestre, qui a beaucoup chanté les femmes, leur force, leurs douleurs et leurs combats. Cette plongée dans un répertoire très riche, poétique autant qu'engagé, est fondatrice pour Marie Fortuit : en 2020, année de la mort d'Anne Sylvestre, elle crée sa compagnie, Les Louves à minuit, dont *La Vie en vrai* est le premier spectacle. Pour elle qui aime à mêler sa discipline à d'autres – le football ou la chanson populaire – et donner forme à son féminisme, *La Vie en vrai* a presque valeur de manifeste.

En ouvrant leur pièce sur des paroles diffusées en voix off de Michèle Bernard, chanteuse contemporaine et amie d'Anne Sylvestre, Marie Fortuit et Lucie Sansen s'inscrivent d'emblée à la suite non pas d'une seule artiste, mais d'une constellation de femmes qui les ont précédées. En mêlant ses mots à ceux d'une dizaine de chansons brossant pour la plupart des portraits féminins, la comédienne développe une écriture délicate, dont les différentes couches cohabitent avec intelligence. L'autoportrait que Marie Fortuit déploie par fragments, entre deux chansons qu'elle interprète avec sa fraîcheur de néophyte en matière musicale, contraste avec bonheur par son écriture très orale et minimaliste avec les textes d'Anne Sylvestre, plus denses, plus proches de la fable. Les textes récents soulignent la beauté des plus anciens, et réciproquement.

En chantant aussi bien des titres célèbres de sa chanteuse de chevet, comme *Les Gens qui doutent* ou *Maryvonne*, que d'autres moins connus tels que celui qui donne son titre au spectacle, Marie Fortuit fait d'elle un portrait complexe. Elle donne à entendre qu'elle fut beaucoup plus qu'une « *Brassens en jupons* », surnom donné malgré elle à Anne Sylvestre : une artiste avec son esthétique et ses engagements personnels. Dans *Douce Maison*, par exemple, elle dénonce le viol. Et dans *Une sorcière comme les autres*, la misogynie. En disant sa difficulté à trouver sa place comme artiste femme, comme lesbienne ou encore comme personne qui doute, Marie Fortuit prend le relais d'une œuvre sans concessions. La belle et discrète sororité qui l'unit à Lucie Sansen rassure : sur son chemin, elle n'est pas seule. Nous ne sommes pas seules. ●



ESMERALDA DA COSTA

Anne Sylvestre fut beaucoup plus qu'une « Brassens en jupons », une artiste avec son esthétique et ses engagements.



MICHAEL HALSBAND

Une simplicité LUMINEUSE

MUSIQUE

WIDE OPEN LIGHT / Ben Harper / Chrysalis Records-Modulor

Dix-huitième album studio pour Ben Harper. Une collection de chansons intimes, sur un mode minimal, comme pour en garder toute la force émotionnelle.

Le nouvel album de Ben Harper a été annoncé par un extrait largement diffusé sur les radios, ce qui pour une fois se justifiait tant « Yard Sale » est, dans sa simplicité, d'une beauté pétrifiante. L'histoire est racontée de manière très visuelle, presque cinématographique. On en suit le déroulement à travers les yeux du narrateur, qui voit son amoureuse venir prendre ses affaires après avoir effectué un tri, ce qui fait ressembler la scène à un vide-maison (traduction possible du titre de la chanson) alors qu'une voiture dont le moteur tourne au ralenti l'attend dans la rue. Plus question dès lors de faire semblant que quelque chose peut encore être rattrapé, ni même espérer un dernier câlin d'adieu, il faut passer directement à la conclusion : « *Je suis sûr qu'elle est partie pour de bon.* » Une chanson parfaite dans sa construction, son instrumentation (deux guitares, dont celle de Jack Johnson en invité) et son interprétation sans pathos, mais avec une douceur qui dit à la fois la tristesse de la résignation et cet engourdissement des sens qu'elle procure et qui ressemble presque à de la sérénité.

« Yard Sale » annonçait aussi, au moins dans sa forme, la teneur d'un disque contrastant avec le précédent, *Bloodline Maintenance*, enregistré avec son groupe, The Innocent Criminals, et aux chansons très engagées. Ce qui ne signifie pas un désintérêt pour l'état du monde de la part de quelqu'un qui déclarait il y a un an vouloir quitter les États-Unis pour s'installer en France, ne supportant plus ni le racisme, ni la prolifération des armes, ni la décision de revenir sur le droit à l'avortement. « *Tout cela est devenu trop toxique pour moi* », déclarait-il au journal *Libération*.

Mais *Wide Open Light*, son dix-huitième album studio, que son auteur tient à présenter comme une collection de chansons, peut-être pour signifier qu'il ne faut pas y chercher de thème fédérateur, rassemble des compositions plus intimistes, dont quelques chansons d'amour, pas toutes malheureuses comme le montre le magnifique « *Masterpiece* » (« *T'aimer est mon chef-d'œuvre* »). S'il faut trouver une autre constante, ce sera dans une instrumentation acoustique et minimale, reposant essentiellement sur les guitares jouées en picking ou en slide. Comme un rappel de l'histoire de ce musicien qui a grandi dans un magasin d'instruments de musique et s'est très tôt familiarisé avec le blues, le folk, le gospel et la soul. Et qui, après trente ans de carrière, maîtrise au plus haut point l'art de la simplicité lumineuse. ● JACQUES VINCENT

REVOIR Sacha Guitry

CINÉMA

Une rétrospective était consacrée à La Rochelle au réalisateur de *Faisons un rêve*.

Trop d'idées reçues circulent à propos du cinéma de Sacha Guitry : parce qu'on a trop vu ses films « historiques », qui ne sont pas ses meilleurs (*Si Versailles m'était conté*), ou parce qu'on l'associe à du théâtre filmé désuet. Bienvenue, la rétrospective que le Festival de cinéma de La Rochelle vient de lui consacrer, dans des versions restaurées, a fait tomber ces poncifs. *Le Comédien*, *Donne-moi tes yeux*, *Faisons un rêve*, *Mon père avait raison* ou *La Poison*, pour ne citer qu'eux, sont au contraire des films d'une modernité incroyable.

Au lieu de susciter une sensation de désuétude rigide, l'impression de légèreté domine, chaque mouvement de caméra ayant une grâce aérienne, y compris quand Guitry adapte à l'écran une de ses propres pièces. Les acteurs, dont les visages apparaissent souvent en gros plan (Jacqueline Delubac, l'inénarrable Pauline Carton, ou Guitry lui-même), par définition de nature cinématographique, jouent avec vivacité et servent des dialogues hilarants quand il s'agit de comédie, brillants si l'on veut, mais surtout plus subtils qu'on pourrait le croire. Nombre des films présentés à La Rochelle ressortiront le 1^{er} novembre. Nous y reviendrons alors largement. ● CHRISTOPHE KANTCHEFF



B.

Vies HORS NORMES

CINÉMA

LES DAMNÉS NE PLEURENT PAS /
Fyza Boulifa / 1 h 51

Fyza Boulifa met en scène une mère et son fils, deux marginaux au Maroc.

Fatima-Zahra (Aïcha Tebbae) n'est pas seulement considérée comme une originale par sa famille, elle est aussi regardée dans la société marocaine comme une femme de mauvaises mœurs. Parce qu'elle se maquille généreusement et aime les hommes. Son fils de 17 ans, Selim (Abdellah El Hajjouji), va, lui, découvrir son homosexualité. Le deuxième long-métrage de Fyza Boulifa suit la destinée de ce duo fusionnel marginalisé. Erratique, semé d'embûches et de rejets, leur parcours peut même devenir divergent. *Les damnés ne pleurent pas* est un drame social mettant en scène des personnages attachants. ● C. K.

GODARD reprise de souffle

REVUE

Un numéro de *Lignes* est consacré au cinéaste.

La mort de Jean-Luc Godard appelait des prises de parole, comme si le silence était impossible face à l'œuvre restant seule désormais. Parmi elles, le nouveau numéro de la revue *Lignes* intitulé « Jean-Luc Godard, encore et après », offre de multiples pistes de réflexion. Comme celle de Marie-José Mondzain, lumineuse, sur la citation chez JLG. On y trouve aussi des entretiens avec Caroline Champetier, Fabrice Aragno ou Nicole Brenez – elle-même autrice, cette année, de *Jean-Luc Godard. Écrits politiques sur le cinéma et autres arts filmiques, tome 2* (De l'incidence éditeur) –, qui ont accompagné Godard dans son travail. ● C. K.

Lignes, n° 71, « Jean-Luc Godard, encore et après », juin 2023, 256 pages, 20 euros.



Matoub Lounès

LA VOIX DE LA LIBERTÉ

MUSIQUE

LETTRE OUVERTE AUX... / Elmir Records

Vingt-cinq ans après l'assassinat du chanteur kabyle iconique ayant pourfendu le pouvoir algérien autant que les intégristes islamistes, son ultime album, *Lettre ouverte aux...*, est réédité en vinyle dans une version augmentée.

Souvent présenté d'abord comme un chantre du peuple kabyle et de la culture berbère, Matoub Lounès (né Lounès Matoub) apparaît avant tout comme un défenseur acharné de la liberté, à commencer par la liberté d'expression. Jusqu'à son dernier souffle, faisant fi des menaces et des risques de mort de plus en plus tangibles, il a refusé de se taire. Dans ses chansons, dans ses prises de parole publiques ou encore dans son autobiographie (1), il a cherché à faire entendre sa voix, au nez et à la barbe des censeurs et autres intégristes.

Grèvement blessé en octobre 1988 par un gendarme algérien, il réapparaît sur scène au printemps 1989, avec des béquilles, pour un concert devant une foule immense

(1) *Rebelle*, Stock, 1995.

au stade de Tizi-Ouzou. Le 25 septembre 1994, il est enlevé par un groupe terroriste islamiste puis condamné à mort par un « tribunal » islamique mais finalement libéré le 10 octobre, sous la pression de la mobilisation populaire en sa faveur. En 1995, répondant à Laure Adler dans l'émission télévisée « Le Cercle de minuit » (diffusée sur France 2), il déclare : « *Je préfère mourir pour mes idées que mourir de lassitude ou de vieillesse dans mon lit.* »

Le 25 juin 1998, au volant de sa voiture, il est pris dans une embuscade au détour d'une route en Kabylie et, âgé seulement de 42 ans, meurt sous les multiples balles de ses agresseurs. Également présentes à bord du véhicule, sa femme, Nadia, qu'il avait épousée en 1997, et les deux sœurs cadettes de celle-ci ont la vie sauve. Faisant trois morts et de nombreux blessés, des manifestations violentes secouent ensuite la Kabylie pendant plusieurs jours en réaction à l'assassinat, revendiqué par le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Deux des hommes suspectés d'avoir participé au groupe armé ont été condamnés en 2011. Le doute continue de planer sur l'identité des commanditaires.

Matoub Lounès laisse derrière lui une imposante discographie, amorcée en 1978 avec l'album *Ay izem*. À l'occasion des 25 ans de sa mort, son ultime (double) album, *Lettre ouverte aux...*, paru en juillet 1998, fait l'objet d'une réédition en vinyle, enrichie d'un substantiel livret inédit. On peut y lire plusieurs textes ainsi que la traduction française des paroles des chansons (écrites en kabyle), ce qui permet d'en goûter pleinement la sève poétique et d'en mesurer la portée sociopolitique.

Enregistré avec le concours de plusieurs instrumentistes, l'album met parfaitement en valeur les talents d'auteur-compositeur-interprète de Matoub Lounès. Chantant d'une voix ardente et jouant de la mandole (sorte de luth plus grand que la mandoline), il déploie toute son éloquence libertaire au fil de chansons qui, au niveau musical, distillent pour la plupart un blues-folk innervé de musiques traditionnelles kabyles ou de chaâbi (style populaire issu de la capitale, Alger). Pièce phare de l'album, découpée en quatre parties, la chanson « Lettre ouverte » donne forme à une longue et sinieuse harangue de 21 minutes – soit une face entière du double vinyle.

Nadia Matoub signe le texte d'ouverture du livret et accompagne la réédition de l'album en accordant des interviews. Une façon pour elle de contribuer à maintenir vivante la musique de son légendaire mari, tué alors qu'elle avait 22 ans.

« *Je ne parle pas pour Lounès, on ne peut pas parler à la place de quelqu'un d'autre, mais je représente un peu sa voix, précise Nadia Matoub, dont la ferveur fidèle, dénuée de pathos, imprègne chaque mot. C'était un homme plein de sensibilité et de courage, parfois submergé par ses angoisses, totalement absorbé par son art lorsqu'il concevait ses chansons. Une grande force émanait de lui. C'était aussi un homme en souffrance dont j'ai appris à apprivoiser les comportements. Portant la lutte de tout le peuple kabyle, toujours persécuté aujourd'hui, et le combat contre l'islamisme intégriste, il incarne une figure symbolique essentielle. Beaucoup de jeunes revendiquent encore son héritage en Algérie, dans un pays où le pouvoir s'évertue à faire régner le silence et où les voix de la résistance se font de plus en plus rares.* » ● JÉRÔME PROVENÇAL

C'est le moment de vous abonner !



Jusqu'au 27 juillet :
le hors-série
Dessine-moi l'école publique
livré* avec votre premier numéro !



*en version PDF pour tout abonnement 100% web



L'hebdo tous les jeudis



Les fonctionnalités abonnées sur Politis.fr



Les newsletters abonnées



L'espace de débats



Le magazine digital la veille de la parution

BULLETIN À compléter et à retourner sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante :
Politis - Service relations clients - 12, rue du Cap-Vert CS 40010 - 21801 Quetigny Cedex

Je m'abonne à **Politis** et je choisis ma formule :

ABONNEMENT 1 AN

L'HEBDO + LE WEB 149€
100% WEB 109€

SANS ENGAGEMENT

L'HEBDO + LE WEB 9€ par mois
pendant 6 mois puis 11,90€ par mois

-16%

100% WEB 5€ par mois
pendant 6 mois puis 8,50€ par mois

-26%

ÉCONOMIQUE FLEXIBLE

J'indique les coordonnées du bénéficiaire (**Abonné-es : offrez Politis !**) :

Nom* Prénom* Email*
N°* Rue* Téléphone
Ville* Code Postal*

*Mentions obligatoires pour l'envoi de vos numéros et vos accès Internet

J'ai choisi de m'abonner **sans engagement** :

Désignation du compte à débiter :

IBAN
Numéro d'identification du compte bancaire (International Bank Account Number).

BIC
Code d'identification du compte bancaire (Bank Identifier Code).

Type de paiement : récurrent/répétitif (pour le paiement de mon abonnement en plusieurs échéances).

En signant ce mandat SEPA, j'autorise Politis à transmettre des instructions à ma banque pour le prélèvement de mon abonnement. Je bénéficie d'un droit d'accès et de rétractation dans la limite de huit semaines suivant le premier prélèvement. Plus d'informations auprès de mon établissement bancaire.
JOINDRE UN RIB.

J'ai choisi de m'abonner pour un an (à 149€ ou 109€) :

Carte bancaire N°
Date d'expiration Clé (3 chiffres au dos)
 Chèque (à l'ordre de Politis)

Date et signature obligatoires

Délai de livraison dans la semaine suivante l'enregistrement de votre règlement. Vous pouvez acheter séparément chaque numéro de Politis au tarif de 3,90 € pour les numéros régulier, 5,50 € pour les numéros spéciaux et 6,00 € pour les hors-séries. Les informations que nous collectons dans ce bulletin d'abonnement nous aident à personnaliser et à améliorer les services que nous vous proposons. Nous les utiliserons pour gérer votre accès à l'intégralité de nos services, traiter vos commandes et paiements et vous faire part notamment par newsletters de nos offres commerciales moyennant le respect de vos choix en la matière. Le responsable du traitement est la société SAS Politis. Vos données personnelles ne seront pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la finalité de leur traitement. Les données collectées sont exclusivement destinées à Politis SAS. Elles peuvent exceptionnellement être communiquées à des partenaires de Politis sauf opposition de votre part en cochant la case suivante . Nous vous invitons à prendre connaissance de notre charte de protection des données personnelles à l'adresse suivante : <https://www.politis.fr/politis-fr-cgv-cgu/> Conformément à la réglementation applicable (et notamment au Règlement 2016/679/UE dit "RGPD") vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation de vos données personnelles. Pour exercer ces droits (ou nous poser toute question concernant le traitement de vos données personnelles), vous pouvez nous contacter par courriel à abonnement@politis.fr.

Ref : APR20HS

Couverture Maxime Sirvins
Conception Vanessa Martineau
Conception graphique et logo
Loïc Cimelière / Elyps
Président, directeur de la publication
François Longéras
Directrice Agnès Rousseau
Rédacteur en chef Pierre Jacquemain
Rédacteurs en chef adjoints
Christophe Kantcheff, Michel Soudais (web)
Éditorialiste Denis Sieffert
Rédaction Rose-Amélie Bécel,
Hugo Boursier, Vanina Delmas, Olivier Doubré,
Pierre Jequier-Zalc, Zoé Néboit, Patrick Piro,
Maxime Sirvins, Nadia Sweeny
Stagiaires : Zoé Cottin, Clémentine Mariuzzo
SGR Pascale Bonnardel

Rédactrices graphistes
Hélène Coudrais, Vanessa Martineau
Correction, secrétariat de rédaction
Marie-Édith Alouf, Olivier Lannuzel, Jérémy Latta
Stagiaire : Benjamin Vergne
Développement Mathias Premel, Carole Rouaud
Stagiaire : Arthur Lacour
Éditeur web Guillaume Deleurence
Community manager Daphné Deschamps
Administration-comptabilité
Monique Hendrickx

Politis

2, imp. Delaunay • 75011 Paris
01 55 25 86 86
redaction@politis.fr • politis.fr

Service Abonnement
12, rue du Cap-Vert - 21800 Quetigny
03 80 48 95 36 - abonnement@politis.fr
Fondateur Bernard Langlois
Politis est édité par Politis, société par actions
simplifiée au capital de 375 238 €
Conseil distribution-diffusion
KD • 01 42 46 02 20 • kdpresse.com
La distribution de Politis est opérée par MLP
Commission paritaire 0127C88695
ISSN 1290-5550
Impression Rivet Presse Édition
BP 1977 • 87022 Limoges Cedex 9
Papier certifié

IMPRIM'VERT* PEFC 10-31-1345

PAR
JEAN-FRANÇOIS DEMAY
Grille n°674
**Mots
croisés**

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									

HORIZONTAL

- Utiliser un système de révérence.
- Ô mon amour. Entre deux lisières.
- Développées dans la rivalité ou dans l'incompréhension.
- Pour profiter de la plage. Pièges à thons.
- Planchette de l'imprimeur. Elle s'arroe le titre.
- Donnas de nouveau la parole.
- Erbium. Influence.
- Un service pour Jean Dujardin. Comme le savoir nietzschéen.
- Sera à la page. Jeune héros jaune et espiègle.
- C'est qu'elle emballe.
- Moments gaulois.

VERTICAL

- Boulettes belges.
- Genre chenet.
- Protégea les yeux verts.
- Ancienne ville d'Arménie. Sévices compris.
- Stade des tout-petits.
- Maître mais nul en histoire. Glacier de Patagonie.
- Infectes. Noyau de litchi.
- Tuniques à l'œil. Rouge-brun.
- Il se moque de la rentrée des classes.
- Cette cité grecque a fait école.
- Canal franco-allemand.
- Sortis du trou.

SOLUTIONS DE LA GRILLE N° 673

- | | |
|----------------|--------------------|
| 1. Ergastule | I. Esquimaudes |
| 2. Solier. In | II. Rousses. Coq |
| 3. Quadriges | III. Glanâtes. Lu |
| 4. Usnées. Ga | IV. Aidera. Ouïe |
| 5. Isar. Toei | V. Séré. Moirée |
| 6. Métamères | VI. Tristesse |
| 7. Ase. Osé | VII. Orestie |
| 8. Soisson | VIII. Liégée. Orle |
| 9. DC. Urètre | IX. Ensaisinées |
| 10. Éolie. Île | |
| 11. Squeezées | |

L'enclave arménophone du Haut-Karabakh (autrement appelé Artsakh) subit un blocus instauré par l'Azerbaïdjan le 12 décembre 2022, à la suite de sa guerre de reconquête menée à l'automne 2020. La semaine dernière, la communauté arménienne organisait à Paris une soirée d'appel à la solidarité en France. Parmi les témoignages, celui de Dzovinar, âgée de 41 ans.

« En Artsakh, on parvient encore à sourire »

Je suis née à Stepanakert [capitale de l'Artsakh] et j'ai survécu à trois guerres. J'ai passé mon enfance dans les sous-sols. Mes souvenirs d'enfance, même les bons, sont liés à la guerre. Le goût particulier des bonbons, nos jeux dans les bâtiments détruits par les bombardements, les pulls de laine épaisse que nos mères tricotaient pour les soldats, les spectacles que nous préparions pour nos pères qui rentraient de temps en temps, et l'odeur de la cigarette qui signifiait que le mien était revenu. J'étais déjà grande avant d'avoir grandi.

Je suis mariée avec un rescapé des massacres de Bakou, Gary. Il est militaire et sert dans les forces armées de défense. Ce mot est important, car notre armée a toujours défendu la paix si fragile, héritée de nos pères. Presque toutes les femmes de mon pays ont accepté d'envoyer leurs maris, leurs fils, leurs pères pour protéger notre terre.

Je présente le journal télévisé et réalise des reportages pour la chaîne de télévision publique d'Artsakh.

Quand a commencé la guerre d'avril 2016, je me suis rendue sur le front et j'y ai retrouvé par chance mon mari en vie. Au printemps, nos champs prennent la couleur rouge des pavots à l'odeur enivrante. Mon mari en a cueilli quelques-uns pour moi sous les barbelés et m'a promis de revenir. Il a tenu sa promesse. Depuis, je porte du rouge à lèvres de la couleur des pavots. Et nos enfants ont appris à leur tour que l'odeur de la cigarette signifiait le retour de leur père.

Lorsque la guerre de 2020 a éclaté, Gary se trouvait en poste. Moi, j'étais à la maison. Des explosions m'ont

réveillée, et j'ai vu leur fumée envahir le ciel ensoleillé. Après avoir mis mes enfants en sécurité au sous-sol, je suis immédiatement allée à la télévision. Je ne les ai revus que quelques jours plus tard. Ils n'ont pas posé de question, ils se sont contentés de la promesse que papa et maman reviendraient.

Pendant chacun des quarante-quatre jours de la guerre, avec mon rouge à lèvres, j'ai dû lire en direct les listes noires des victimes. À chaque fois, je poussais un soupir de soulagement en n'y trouvant pas le nom de mon mari. Mais aussitôt après, je pleurais de honte d'avoir ressenti un instant de la joie, alors qu'il y avait des centaines de noms de maris, fils, frères sur ces listes.

Avec le même rouge à lèvres, j'ai aussi fait des reportages depuis la ligne de front. Ma couleur préférée n'était plus celle de l'espoir, mais de la douleur. Mon mari et moi avons tous les deux survécu à la guerre. Cependant, nous n'en sommes pas vraiment revenus. Après la défaite, notre combat continuait, pour vivre dans notre patrie ravagée.

Lorsque la route de la vie a été fermée [l'unique voie qui relie l'Artsakh à l'Arménie, coupée par le blocus], ma première pensée a été pour ma fille aînée, Alina, étudiante à l'université d'Erevan. Dieu merci, elle était de l'autre côté. Elle a eu 20 ans le 29 juin. Je rêve de la serrer dans mes bras au moins une fois, de sentir son odeur, de caresser ses cheveux soyeux, et qu'elle rentre à la maison. Et j'ai encore honte. La guerre a aussi privé pour toujours des centaines de mères de ce rêve. Malgré tout, je vis dans un pays où les gens parviennent encore à sourire. Quand nous avons de la lumière pour quelques heures, nous sommes heureux. En attendant que l'électricité revienne, nous avons réussi à trouver une poignée de chocolats pour les enfants. L'hormone du bonheur, aussi surprenant soit-il, est probablement celle que mon Artsakh produit le plus.

Aujourd'hui, pour la première fois depuis des semaines, il y a de la lessive au supermarché de notre rue. J'ai fait tourner une machine et j'ai préparé le repas en chuchotant ma prière quotidienne : « Seigneur Dieu, fais que je termine avant la prochaine coupure d'électricité. » Ce soir, je présenterai le journal en direct. Les ressources en eau du réservoir de Sarsang s'épuisent, le réseau électrique est surchargé, quatre enfants se battent pour survivre dans l'unité de soins intensifs de l'hôpital pédiatrique, où on ne peut plus opérer. Dans la région de Martuni, des soldats azerbaïdjanais ont ouvert le feu sur un agriculteur travaillant dans son champ. Cette dernière nouvelle sera la seule bonne de la journée : il n'y a pas eu de blessés. Je conclurai par ces mots à mes chers compatriotes : « Soyez forts. » ●

**NOUVEAU
HORS-SÉRIE**

Dessine-moi l'école publique



*Ce que la macronie
fait à l'école publique*

*Quelle école publique
voulons-nous ?*

6€

POUR UNE ÉCOLE PLUS JUSTE :
**UN NUMÉRO EXCEPTIONNEL DE 52 PAGES,
À DÉCOUVRIR EN KIOSQUE ET SUR POLITIS.FR**